

Villeneuve



Noville



Palézieux

# Cures du canton de Vaud

ETAT DE VAUD  
DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS  
DE L'AMENAGEMENT ET DES TRANSPORTS  
SERVICE DES BATIMENTS



## LES CURES DU CANTON DE VAUD

Les cures représentent un chapitre à part du patrimoine immobilier du canton de Vaud. Elles forment un ensemble remarquable de 155 bâtiments, tous destinés à la même fonction, réalisés à partir du XV<sup>ème</sup> siècle jusqu'à nos jours. La période bernoise est particulièrement bien représentée car les cures jouaient alors un rôle symbolique affirmant dans nos bourgs et villages le nouveau pouvoir et la nouvelle religion. La qualité de ces bâtiments est bien mise en évidence par les résultats d'un inventaire établi selon la méthode du recensement architectural du canton, qui répartit les constructions selon l'échelle suivante :

Note	Définition résumée	Nombre de cures	%
1	d'importance nationale	10	6,4
2	d'importance régionale	66	42,6
3	d'importance locale	44	28,4
4	intéressant dans son contexte	10	6,4
5	non dénué d'intérêt	8	5,2
6	sans qualité particulière	15	9,7
7	altère le site	2	1,3
		155	100

L'intérêt de cette série de maisons oblige les acteurs de la restauration à adopter des techniques d'études, d'analyses, puis d'interventions, proportionnées à l'importance du sujet.

Une méthodologie d'approche s'est développée avec les années; chaque cure fait l'objet d'une recherche d'archives, de relevés généraux et de détails, d'analyses archéologiques, d'examen de revêtements, de peintures, etc. L'architecte, auteur de la restauration, peut ainsi opérer ses choix en s'appuyant sur des matériaux objectifs.

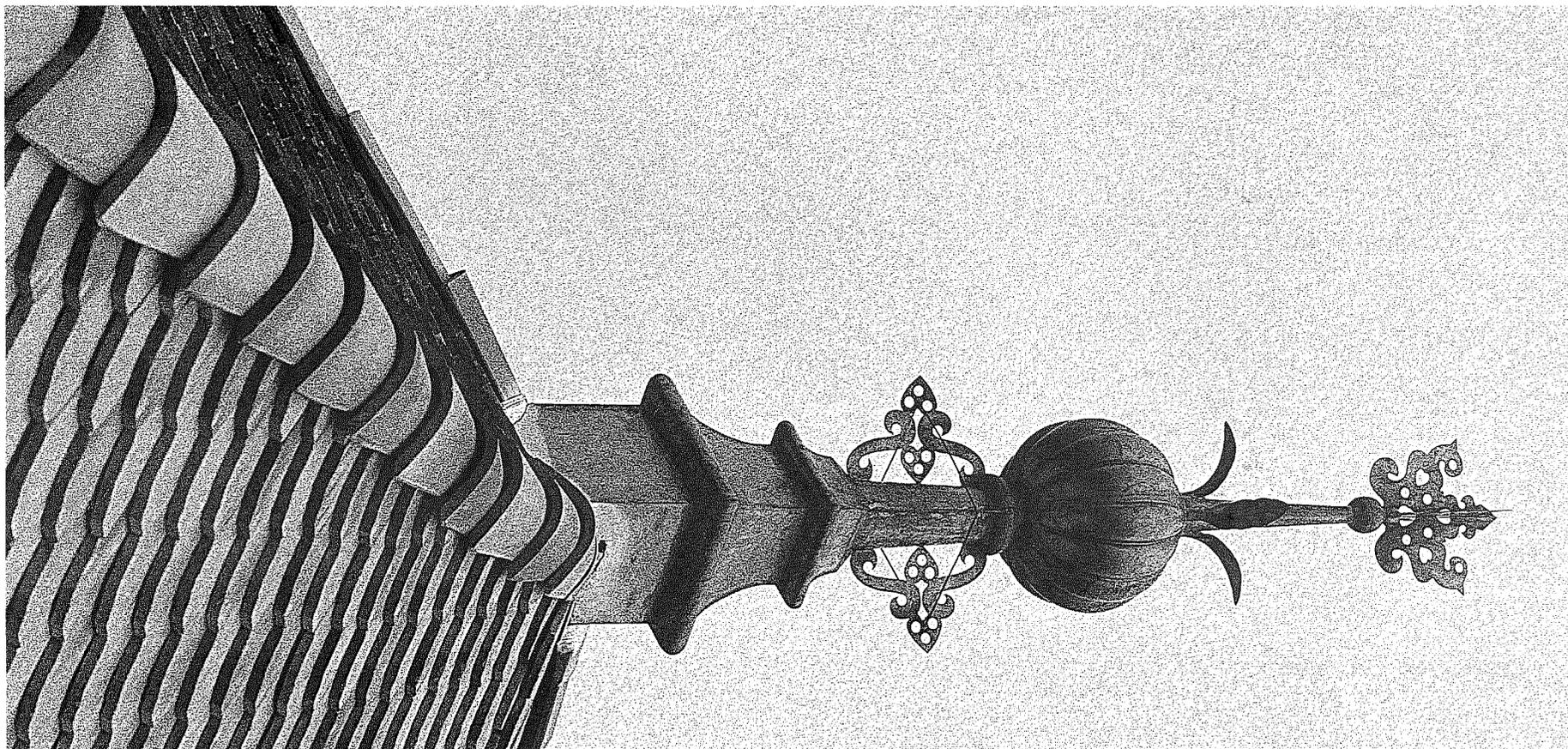
Chaque bâtiment apporte des données nouvelles qui s'accumulent peu à peu; des caractéristiques générales commencent à émerger. Elles offriront un jour matière à recherches en histoire de l'art ou en d'autres disciplines.

La continuité du Service des bâtiments garantit une certaine convergence d'action sur ce large échantillon que représentent 155 cures. Mais sa présence à long terme contient aussi le germe de la répétitivité; l'octroi de mandats à des architectes privés compense cette tendance par l'apport d'idées fraîches, de vues différentes. En outre, des bureaux non expérimentés en la matière font, avec l'appui du service, des expériences qu'ils réutiliseront sur d'autres chantiers. La complémentarité est évidente. Le Service des bâtiments s'applique à observer les principes de restauration préconisés par l'ICOMOS et, en particulier, ceux de la charte internationale sur la conservation des monuments et des sites - Venise 1964 -. Parmi plusieurs règles de conduite, citons le respect des apports de chaque époque. La marque d'aujourd'hui doit être visible bien qu'intégrée. La restauration devient ainsi un acte créatif, condition indispensable pour que l'architecture soit belle.

Jean-Pierre DRESKO *Architecte cantonal*

Héritage unique d'un moment de notre histoire, les cures ont contribué à façonner l'image de notre pays. Un village vaudois sur deux ou trois possède un tel bâtiment, important, de qualité, beaucoup plus cossu que la ferme ou la simple maison d'habitation, mais plus modeste qu'une maison de maître ou que les petits châteaux construits à la même époque. Le "ministre" propagateur de la foi nouvelle devait avoir une demeure symbolisant la place de son Eglise dans la société. Bien faites, vastes, propices à l'accueil des paroissiens, les cures évitaient les fastes romains ou l'excessif dénuement monacal incompatible avec une religion favorisant l'individu et sa réussite personnelle. Edifiées souvent par leurs Excellences ou avec leurs subsides, les cures devaient aussi symboliser leur régime, sûr, solide, riche mais économe, construisant pour que cela dure, sur le roc comme le veut l'Evangile. Voisines des temples, au centre du bourg ou un peu à l'écart sur la même colline, elles donnent souvent, avec les sanctuaires, leur silhouette caractéristique aux localités. Le graveur Weibel les a associées dans ses représentations, cherchant parfois le point de vue qui permette ce regroupement sur la même image. Les écoles ne sont venues, avec le second clocher du village, que bien plus tard ! La cure, résidence du pasteur, marquait que le village était le centre de la paroisse, petit chef-lieu, même si les autres villages disposaient aussi d'un lieu de culte. On y était fier de sa cure, que les autres n'avaient pas. Leurs volets verts et blancs depuis l'Indépendance vaudoise ont renforcé encore leur singularité. Aux limites du canton, là où parfois la frontière est bien compliquée, elles marquaient qu'on était en pays de Vaud. Cet ensemble remarquable constitue un patrimoine exceptionnel en Suisse, en Europe même; le Canton doit le préserver, le maintenir pour les générations futures. L'effort en vaut la peine; nous devons nous montrer dignes de cet héritage; les sommes à y consacrer, si elles sont importantes, sont dérisoires comparées à la valeur de ce qu'il faut maintenir. Nous le devons aux Vaudois d'hier et de demain.

Marcel BLANC  
*Chef du Département des travaux publics,  
de l'aménagement et des transports*



# Cure de Villeneuve

ETAT DE VAUD  
DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS  
DE L'AMENAGEMENT ET DES TRANSPORTS  
SERVICE DES BATIMENTS

## PRINCIPE D'INTERVENTION

Le programme de restauration prévoyait de n'intervenir que sur les façades, le galetas et la toiture, permettant ainsi au pasteur et son épouse de continuer à loger pendant les travaux dans la cure, dont l'intérieur avait été l'objet de transformations et rafraîchissements assez récents et jugés acceptables.

Ce bâtiment, de forme et de volume très sobres, n'a apparemment jamais fait l'objet d'adjonctions, au niveau du corps de maçonnerie. Toutefois, au cours de son histoire, de nombreux remaniements et reprises en façade se sont succédé dont les causes n'ont pu être révélées au vu du peu de documentation trouvée.

L'option choisie pour la restauration a été guidée par les critères suivants :

- Conserver et accentuer la typologie de l'édifice caractérisée par le niveau du rez-de-chaussée qui fait figure de "socle" (non habité) portant les deux étages d'habitation.

- Réhabiliter les décors peints et les teintes de l'époque allant du XVIIIème au milieu du siècle suivant, que les sondages préliminaires aux travaux ont pu révéler avec le plus de vérité.

- Epurer la toiture en éliminant quelques éléments qui n'avaient pas leur place ou dont l'aspect devait être corrigé afin de donner la meilleure adéquation avec les façades.

Les interventions sur les façades ont débuté par le piquage complet des enduits pendant qu'au niveau du galetas, le plancher double était soigneusement déposé. Cette dernière opération laissa apparaître que les extrémités de toutes les solives de ce niveau, au droit de leurs appuis sur les façades, étaient complètement pourries, tant et si bien que des mesures urgentes de soutien provisoire durent être prises pour éviter que la charpente entière ne s'écroule à l'intérieur du bâtiment ! Chacune de ces extrémités de solives fut une à une restaurée et consolidée au moyen d'un dispositif approprié. Cette opération non prévue retarda considérablement le programme d'avancement.

Parallèlement, une très importante fissure verticale en façade méridionale dut être non seulement colmatée, mais préalablement "agrafée" si l'on peut dire, par trois tirants métalliques, serrés à dix tonnes, dont les extrémités furent scellées tout près des angles de la face.

Les travaux de charpente, au vu de ce qui a été énoncé plus haut, retardèrent de beaucoup le programme, tant et si bien que, l'hiver approchant, le travail d'enduisage des façades et de leur crépissage dut être engagé et terminé au plus vite, avant même que les interventions sur la charpente ne fussent terminées et que la couverture nouvelle ne fut posée ! Ceci obligea l'installation délicate de protections de façades, empêchant par là ces dernières de sécher régulièrement. Sans parler de la creuse des fouilles autour du bâtiment, de la pose du drainage et de sa couverture par des grilles de ciment ... en travaillant ... sous les échafaudages !

La restauration extérieure de la cure de Villeneuve, réalisée sous la direction du Service des Bâtiments de l'Etat de Vaud en collaboration avec la Section des monu-



ments historiques et l'appui de l'équipe multidisciplinaire, aura été, tel un chemin parsemé d'embûches, un parcours animé par d'incessantes énigmes à résoudre, de fréquentes remises en question, mais dont la finalité peut se flatter de justifier un tel engagement.

Jean NICOLLIER *Architecte EPFZ*

## ANALYSE HISTORIQUE

### LES ANCIENNES CURES

Quelques années après la Réforme, soit en 1543, la cure médiévale de Villeneuve, située près de l'église paroissiale, fut vendue par LL.EE. de Berne à la ville; elle était alors en très mauvais état (1).

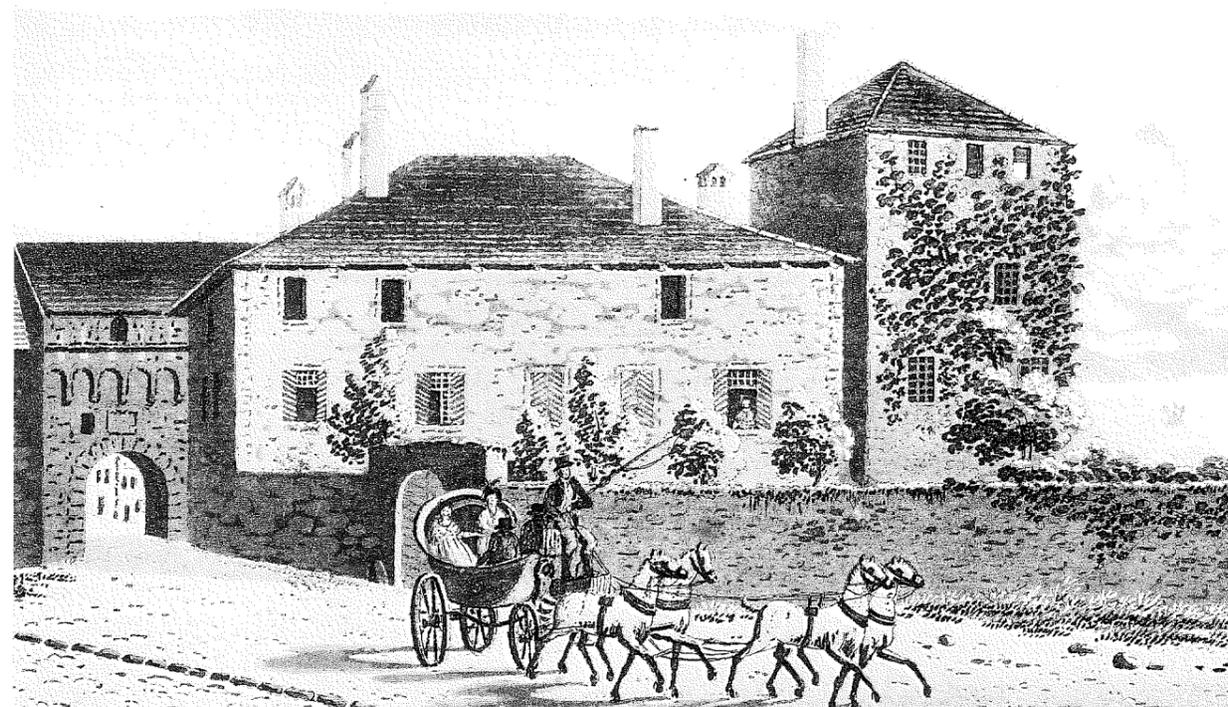
Depuis ce moment-là, le pasteur a toujours logé dans diverses maisons d'origine privée, acquises puis réparées par le gouvernement, mais jamais construites comme cures. Il occupa tout d'abord, pendant quelques décennies, une maison achetée pour lui par les Bernois en 1542 et où l'on installa un poêle en faïence, de provenance de Morges ou Nyon, et où l'on posa, en 1580, deux fenêtres de verre à la place de celles en papier (2).

A la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle probablement, et en tout cas avant 1617 (3), le pasteur s'établit dans la maison ayant appartenu à la famille Bouvier et que LL.EE. confisquèrent peu après 1588, à la suite du procès et de la fuite de son propriétaire, Ferdinand Bouvier, lieutenant baillival qui avait participé à la conspiration d'Isbrand Daux (4). Cette maison forte, possédée tout d'abord par la famille Métraux, plus précisément par la branche d'Antoine (5), passa ensuite à la famille Bouvier, qui s'était établie à Villeneuve au début du XV<sup>ème</sup> siècle (6). Elle comprenait une tour carrée qui existait déjà au XIV<sup>ème</sup> siècle et qui fut renforcée en 1409, au moment où François Bouvier fit réparer après incendie l'ensemble du bâtiment (7). En 1542, la maison s'étendit au-dessus de la porte de ville sur laquelle on aménagea une chambre (8). En tant que cure, elle subit les travaux les plus importants en 1757, date à laquelle l'architecte Gabriel Delagrance perça de nouvelles fenêtres et rénova l'intérieur du logement (9). C'est dans cet état qu'elle apparaît encore sur la gravure qu'en fit Samuel Weibel en 1834, avec la tour carrée à droite, côté lac, puis le corps de logis principal et l'annexe au-dessus de la porte de ville. Cette dernière fut démolie en 1838, ainsi que la maison elle-même, en majeure partie au cours des années suivantes; mais on en retrouve aujourd'hui des restes dans l'immeuble de l'ancien café du Raisin (10).

### LA CURE ACTUELLE

La maison, achetée par le gouvernement vaudois en 1839 pour servir de cure, avait appartenu, de la fin du XVII<sup>ème</sup> à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, à la famille de François Montet, bourgeois de Vevey et Villeneuve; en 1751, elle fut assujettie à fief en faveur de l'hôpital de Villeneuve par ses filles, qui la possédaient encore en 1766 (11). Vers 1800, ou peut-être même déjà vers 1780, elle devint propriété de Robert-Auguste Bontems, puis, en 1832, de Jacques-François Monnerat, qui la vendit à l'État (12).

Son histoire est peu connue. Sur le plan cadastral de 1695, la maison occupant l'emplacement de la cure, appartenant à François Montet, paraît avoir déjà le même alignement des murs qu'aujourd'hui (13). D'après les annotations, ajoutées vraisemblablement vers 1766 à ce plan, il semblerait que ce site était occupé, à une époque antérieure à 1695, par une grange - de forme différente de la maison de 1695 - et par divers chesaux ou jardins, subdivisés en plusieurs propriétés. Dans le



Gravure Weibel (1834)

périmètre du bâtiment actuel, Pierre Dulon et Paul Navioz reconnaissent notamment, en 1578, posséder chacun la moitié d'un chesal "anciennement grange" qui avait appartenu auparavant à Guillaume Rey (14). Dans les reconnaissances de 1617, les enfants de Pierre Dulon tenaient une "grange", tandis que Paul fils de feu Paul Navioz avait pour sa part un chesal, c'est-à-dire une parcelle non bâtie (15). C'est donc entre 1617 et 1695 que la maison pourrait avoir été construite dans son état actuel, du moins pour le gros-oeuvre (16). En revanche, l'étude typologique des baies, surtout des portes d'entrée, et les indications fournies par le procès-verbal de taxation des bâtiments de 1838 (17) font penser que des transformations sont intervenues, probablement en deux temps, dans le courant du XVII<sup>ème</sup> et du XVIII<sup>ème</sup> siècle (18). En 1839, l'aménagement en cure n'entraîna que de menues réparations; il faut probablement rattacher à cette date les deux cheminées à pilastres et cannelures qui ont subsisté à l'intérieur (19).

Monique FONTANNAZ Historienne

### NOTES :

- (1) ACV, P. Dumur no 1/192, citation du manuscrit Gilliéron; Bk4, inv. b. eccl., 1536-1547, 309 v., 5 mars 1543; 328.
- (2) ACV, Bp 29/2, c.b. Vevey 1542-1543; Bp 29/8, 1580.
- (3) ACV, Fe 79, vers 1617, 4 v. : *Domaine de LL.EE. à Chillon ... "une maison avec chesaux de grange ... que fust cy devant de Ferdinand Bouvier ... dans laquelle maison ... le seigneur ministre dudit Villeneuve faict son habitation.*
- (4) MOTTAZ, II, p. 791.
- (5) MOTTAZ, II, p. 793. *La famille Métraux, une des plus importantes de la ville, avait été installée à Villeneuve, lors de la fondation, par le Comte de Savoie. - La porte de ville nord portait parfois le nom de "porte d'Antoine" (cf. note 7)*
- (6) ACV, P. Dumur no 1/176, notes sur la famille Bouvier. *Le premier membre de la famille, François Bouvier, originaire de Lompne en Bugey, avait été reçu bourgeois de Villeneuve en 1412.*
- (7) MARCEL GRANDJEAN et MICHELE GROTE, "Villeneuve", *Guides des monuments suisses*, Berne 1985, pp. 11 et 6.

- (8) "Le conseil de la ville accorda à Monsieur Bouvier de bâtir sur la porte de la ville de vers l'hôpital, entre sa maison et celle de Jaquet sous la condition que ledit Bouvier maintiendra la toiture, et le portail, et qu'en cas de guerre on pourra se servir du dit échafaud à la connaissance du conseil de ville" (ACV, C.XX/14, 3e carton, "Statistique de la commune de Villeneuve", manuscrit (1829).
- (9) ACV, Bm 2/1 b., devis, 533, 12 mars 1757; Bb 1/74, m.b.r., 128, 1er avril; 223, 20 mai 1757.
- (10) MICHELE GROTE "Grand-Rue, no 1 : maison Bouvier / cure / café du Raisin, rapport historique", juillet 1986. Voir aussi MICHELE GROTE dans *Promenades dans son histoire, Villeneuve, Villeneuve 1991, pp. 52-53, 55. Analyse archéologique en cours par Archeotech.*
- (11) ACV, Ds 32/6, 7, 21 juillet 1751; GB 14/c, plan cad. 1766, fol. 3-4.
- (12) ACV, GD 14/1, cad. Helvétique, fol. 6, pl. 3, no 193-194, *Maison, place, cour et pressoir ; dans la rubrique des mutations dès 1780 ne figure aucune indication.* - GF 4/1, cad., fol. 7, no 193-194; *Mutations : Jacques-François Monnerat, acquis du 28 septembre 1832.*

(13) ACV, GB 14/a/3, plan cad. 1695, fol. 1-2.

(14) ACV, Fe 75, grosse Mestral 1578, 355 v. (et non pas 359 v. comme indiqué sur le plan de 1695); Fe 76, grosse Mestral 1581, 239.

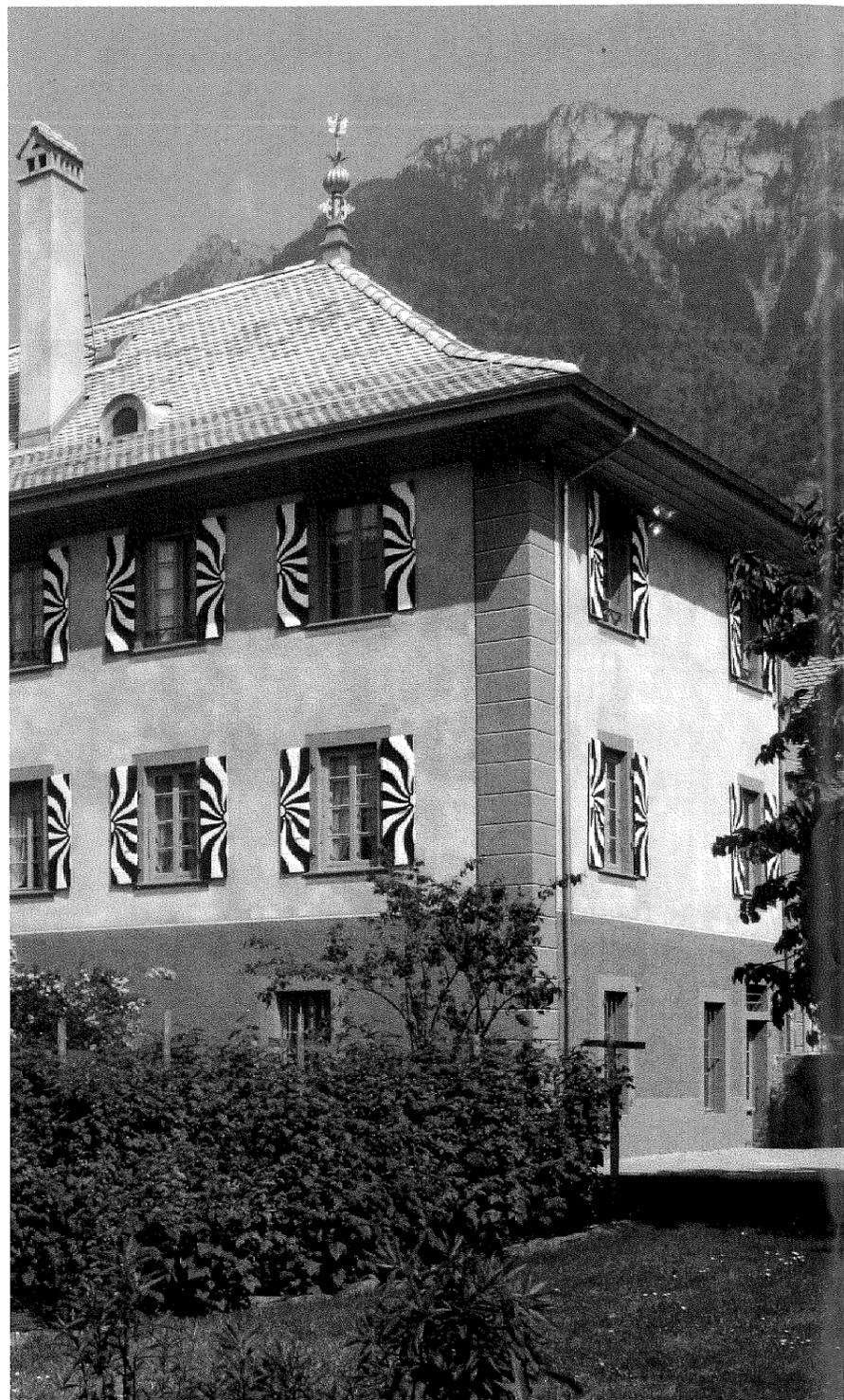
(15) ACV, Fe 79, grosse Duval 1617, 271 v.; 299. - Une partie de jardin appartenant aux hoirs de Pierre Dulon semble avoir été comprise aussi dans le bâtiment actuel, au Sud (ACV, GB 14/a/3, plan cad. 1695, fol. 1-2).

(16) Cette hypothèse repose sur les annotations de 1766 environ reportées à la fois sur le plan cadastral de 1695 et sur les reconnaissances de la même époque (ACV, Fe 83); ces annotations étant bien postérieures à l'état qu'elles décrivent, le tracé des parcelles sur le plan peut avoir été assez approximatif; leur but semble avoir été de rétablir des erreurs qui se seraient glissées dans les reconnaissances de 1695, justement à propos des parcelles occupées par le bâtiment actuel, attribuées à d'autres personnes (ACV, Fe 83, reconnaissances Grenier et Michel, 1695-1698, pp. 466 et 965); François Montet n'y reconnaît plus que le jardin no 115 et omet les parcelles ayant formé la maison (ce qui est confirmé par les reconnaissances suivantes, ACV, Fe 84, grosse Loup 1766, fol 51 v.).

(17) ACV, GEB 14/1, 1838, no 242 : "Maison, place, cour et pressoir, celui-ci séparé ... Bâtiment en pierres, couvert en tuiles ... âge plus de 50 ans".

(18) Voir analyse archéologique.

(19) MICHELE GROTE, dans Promenades dans son histoire, Villeneuve, Villeneuve 1991, p. 159, fig.50. - Les seules transformations connues pour l'instant pour le XIXème siècle sont la reconstruction du pressoir et son agrandissement par une grange et un fruitier peu avant 1838 (ACV, GEB 14/1, 1838, no 243); ces édifices ont disparu vers 1954.



## ANALYSE DU RESTAURATEUR

Dans le cadre des recherches et études préliminaires avant les travaux, la mission du restaurateur est d'effectuer une série d'examen et de sondages stratigraphiques sur les murs afin de définir chronologiquement les différentes étapes de décoration picturale.

Les sondages entrepris à la cure de Villeneuve ont mis au jour quatre étapes ou chantiers différents, avec, pour chacun d'eux, des couleurs et un style propres.

La première étape (fin du XVIIème siècle) correspond à la dernière grande reconstruction de l'édifice; le bâtiment comprend des façades blanches avec les encadrements de fenêtres et de portes badigeonnés en gris bleu, selon un fragment observé sur la porte donnant sur le jardin. Les angles sont dotés d'une chaîne d'angle en harpe travaillée avec un mortier différent de celui du fond de façade; les joints sont peints en blanc.

La deuxième étape (XVIIIème siècle) n'est guère définie à cause du nombre peu élevé de fragments retrouvés. La façade est couverte d'un enduit projeté, teinté dans la masse, de couleur grisâtre. Les chaînes d'angle semblent avoir été droites, mais le doute subsiste. A l'instar de l'étape précédente, les ouvertures ne nous informent pas sur l'état ancien. Seule la molasse de la porte de la façade occidentale présente un surpeint gris bleu que l'on peut mettre en parallèle avec cette étape.

La troisième étape (XIXème siècle) est la première intervention qui est en relation avec les ouvertures actuelles. Le fond de façade est traité avec un enduit projeté, teinté dans la masse en beige clair, avec des indications d'un changement de mortier dans la partie inférieure qui font penser à la présence d'un important soubassement. Les angles sont ornés d'une chaîne d'angle droite, peinte en trompe-l'oeil, évoquant vraisemblablement la pierre de St-Triphon. Les encadrements sont peints en gris bleu, de même que le berceau.

La quatrième étape correspond à l'état avant restauration. Les encadrements de fenêtres sont refaits en mortier au ciment, puis peints en vert. La façade est crépie avec un rustique monochrome, sans indication de chaîne d'angle.

Au regard de ces résultats, la troisième étape fut naturellement choisie pour le futur aspect de la cure : étape, d'une part, la mieux documentée et, d'autre part, prolongeant de manière opportune l'architecture de la cure.

Eric FAVRE-BULLE Restaurateur

### INTRODUCTION

La cure actuelle, sise à la rue des Pressoirs, est l'une des rares habitations construites sur le côté occidental de la rue, le restant des constructions étant constitué de dépendances diverses, de granges et d'écuries.

Le bâtiment, de forme allongée, présente deux niveaux sur rez-de-chaussée couverts d'un toit à croupes dont les pans sont relevés, à leur extrémité, par un coyau. Le toit est sommé par deux superbes épis de faîtage.

Le rez-de-chaussée, peu ajouré, fait office de socle sur lequel reposent les deux niveaux formant l'habitation proprement dite. Le décor architectural, composé de chambranles et de tablettes, marque, par sa typologie, une certaine volonté d'homogénéité de l'édifice.

La façade orientale, visible depuis la Grand-Rue et mise en valeur depuis le percement de la ruelle de la Cure, survenu après 1848, montre plusieurs percements disposés selon plusieurs axes verticaux; parmi ces derniers se dégagent deux axes verticaux principaux, dont celui de l'entrée de l'édifice. Celle-ci, située sur l'axe de symétrie de la façade, est disposée au centre de la ruelle de la Cure.

### MAÇONNERIE

L'analyse archéologique des façades a révélé une certaine unité et homogénéité de la maçonnerie à l'exception de la façade occidentale. Celle-ci, perturbée par une reprise englobant les premier et second étages, a révélé une modification importante de la maçonnerie, caractérisée par la présence d'un mur plus mince, ainsi que par une structure disparate et irrégulière.

Les percements des premier et second étages de la façade occidentale sont, quant à eux, liés à la reconstruction.

Tous les percements actuellement visibles sont venus perturber la maçonnerie du bâtiment.

### PREMIERE ÉTAPE

Plusieurs percements originels, liés à la maçonnerie, sont apparus lors du décrépiage des façades; la plupart présentent un arc en plein cintre :

- au niveau du rez-de-chaussée, deux percements, situés sur la façade orientale,
- au niveau du premier étage de la même façade, un percement pouvant s'apparenter à une porte, le piédroit d'un percement sis entre le premier et le second étage,
- au niveau du second étage de la même façade, le piédroit d'un percement situé au-dessus de la porte,
- au niveau du second étage de la façade méridionale, un percement.

La façade orientale se termine par une assise de galets de petite taille sur laquelle reposent trois trous de boulins.

### DEUXIEME ÉTAPE

Elle se caractérise par l'emploi d'un mortier de stuc de couleur rose, technique très intéressante connue dès l'époque médiévale et qui perdure dans le Chablais jusqu'au XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles.

Lors de l'investigation, plusieurs traces de cette technique ont été retrouvées; la

plupart d'entre elles subsistaient à l'état de fragments de chambranles réutilisées, dans l'allège, pour le calage des tablettes de fenêtres.

La porte d'accès, située sur la façade orientale, est entièrement réalisée dans cette technique. La fenêtre méridionale du second étage de la façade ouest présentait, exceptionnellement, in situ, le linteau en mortier rose, lissé, sans feuillure. Cette fenêtre, située dans la reprise de la maçonnerie de la façade occidentale, permet d'émettre l'hypothèse de la contemporanéité de la reprise du mur occidental avec le percement des fenêtres actuelles.

Les fenêtres, peut-être de dimensions réduites, étaient constituées d'un simple chambranle de mortier rose, sans tablette et sans feuillure. Le chambranle était directement appliqué à la maçonnerie encadrant le percement.

### TROISIEME ÉTAPE

Elle comprend la reprise des fenêtres créées durant la deuxième étape, peut-être leur agrandissement et surtout l'adjonction d'une tablette moulurée en pierre de St-Triphon. L'insertion de cette dernière a nécessité une reprise au sein de l'allège constituée en partie des fragments de l'ancien chambranle en mortier rose. La création des deux portes axiales, sises au rez-de-chaussée des façades orientale et occidentale, pourrait dater de cette intervention.

### QUATRIEME ÉTAPE

Elle regroupe toutes les transformations postérieures à la troisième étape telles que la création de nouvelles fenêtres de dimensions diverses et la perturbation due à la création de toilettes sur la façade orientale. La plupart de ces interventions n'ont encore pu être datées.

### CONCLUSION

L'analyse de l'édifice primitif, dont il reste le rez-de-chaussée et les trois façades des deux niveaux supérieurs, atteste l'existence d'un volume unique, sans adjonction d'annexe.

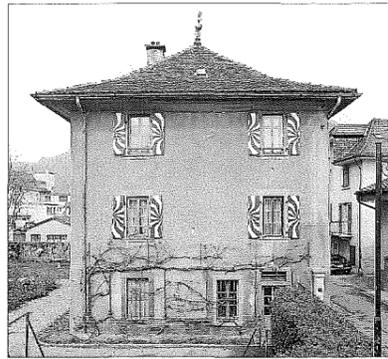
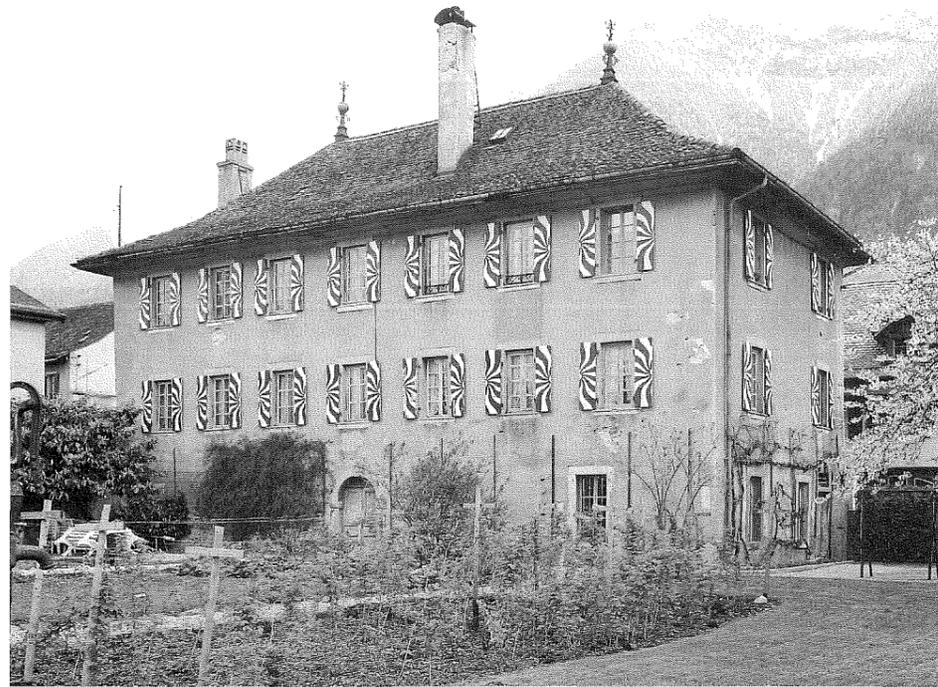
Mais l'étude historique située entre 1617 et 1695 la construction du gros-oeuvre de la maçonnerie actuelle à l'emplacement de la grange et des deux parcelles non bâties. L'épaisseur des murs, l'absence de percement au rez-de-chaussée et les distributions et dimensions des percements originels des étages n'évoqueraient-ils pas, peut-être, un édifice plus ancien ayant une fonction autre que celle de grange ?

La présence d'une porte à l'étage pourrait être mise en relation, éventuellement par un système de passage au-dessus de la rue, avec une des parcelles situées à l'est de la rue des Pressoirs.

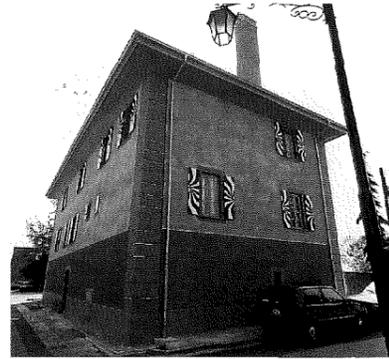
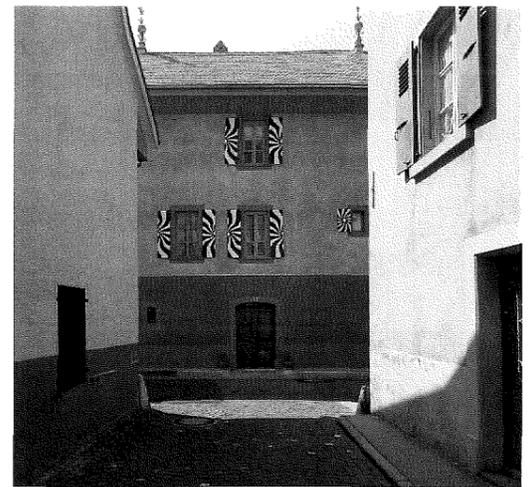
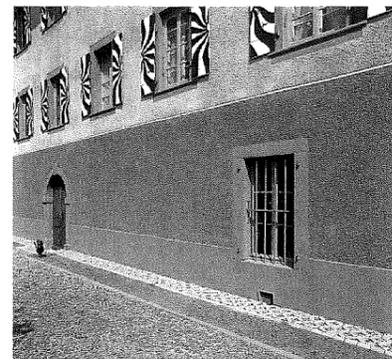
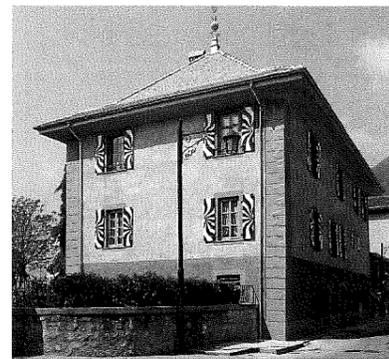
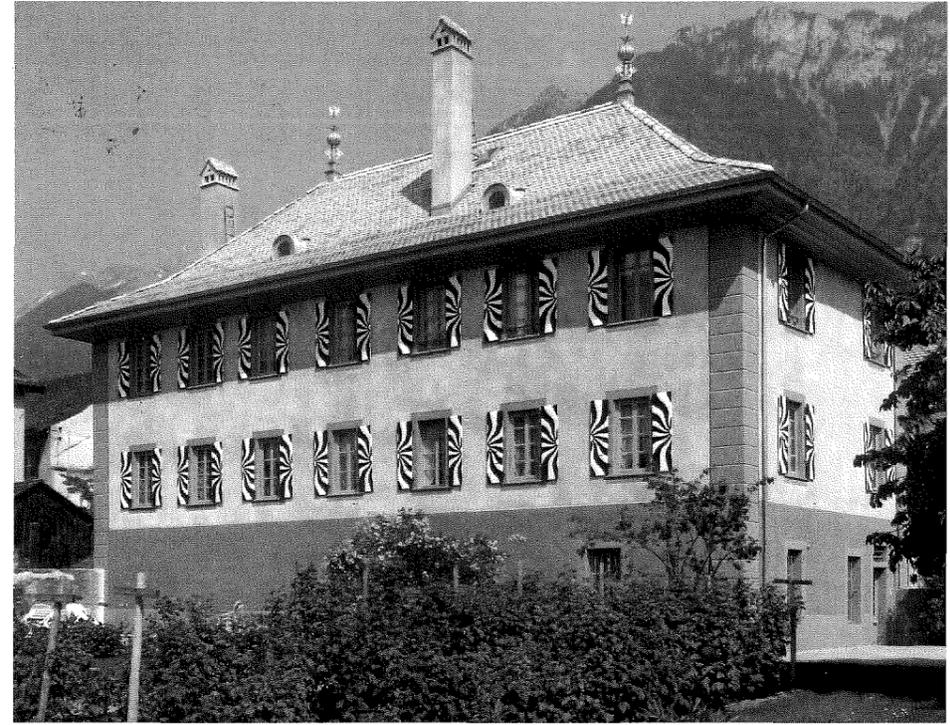
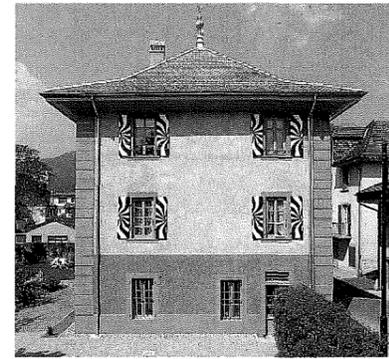
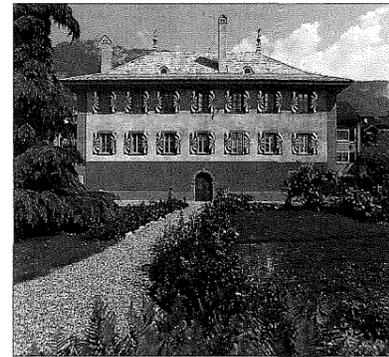
La découverte de nombreux fragments d'éléments de chambranle en mortier rose a mis en évidence l'emploi d'une technique très intéressante, connue dès l'époque médiévale et qui perdure dans le Chablais jusqu'au XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles.

Luigi NAPI *Archéotech*

AVANT



APRES



## DESCRIPTIF DES TRAVAUX

### ECHAFAUDAGES

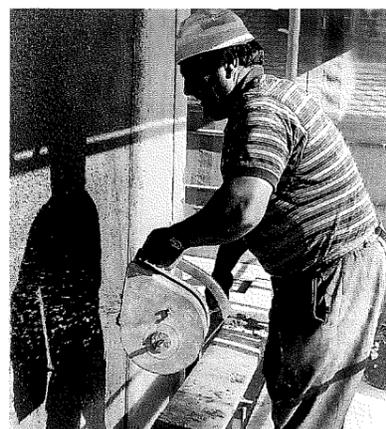
Pose d'échafaudages lourds sur le pourtour du bâtiment, avec ponts de couvreur. Protection des quatre façades avec un double treillis.

### MAÇONNERIE

Piquage du crépi des quatre façades et lavage des murs à pression douce. Piquage de la chape en ciment au galetas et dégagement de la sablière prise dans l'épaisseur du mur de façade, tout en gardant les moellons pour leur réemploi. Piquage des embrasures des fenêtres et du socle des murs de façades. Rempochage des murs et préparation des échantillons pour le choix du crépi de finition. Exécution de la couche d'égalisation et des chaînes d'angle, des encadrements de fenêtres, du soubassement et de la ligne horizontale qui le délimite. Reconstruction du sommet des murs entre solives suite à l'intervention de l'entreprise Renoantic. Pose des sacs coupe-vent, démolition des souches de cheminée. Exécution du crépi de finition avec pose de protections. Fouille au pied des murs pour l'aération des fondations et pose des dalles gazon remplies de gravier. Reconstruction des souches de cheminée avec de nouvelles capes. Adaptation des seuils d'entrée du bâtiment.

### COUVERTURE-FERBLANTERIE

Découverte de l'avant-toit sur tout le pourtour du bâtiment. Commande de tuiles, travaux de détuilage aux emplacements des épis de faîtage. Percement pour fixation des colliers des descentes d'eaux pluviales. Détuilage complet de la toiture par tranches de 5 m. et bâchage. Dépose



du lattage, dépose de la ferblanterie sur avant-toit et repose du lattage et ferblanterie. Repose des tuiles, des tabatières, des dauphins et raccordement au drainage. Pose des créneaux sur arêtiers et des barres à neige, ainsi que des épis de faîtage. Pose des deux lucarnes avec ferblanterie, chéneaux, descentes, garnitures, lucarnes, tabatières. Toutes les ferblanteries en zintitane.

### CHARPENTE

Dépose du plancher au galetas pour le traitement des solives. Dépose des berceaux d'avant-toit. Renforcement de la charpente par la pose de tirants métalliques. Démontage du deuxième plancher pour traitement, repose et isolation. Restauration de la charpente, structure et remplacement du larmier. Pose du lambrissage à clin sur chevrons, chanlatte et contre lattage, puis blochet grille de ventilation et gorges de chéneaux. Exécution de la trappe d'accès au galetas isolée et contre-balancée.

### TRAITEMENT DU BOIS

Traitement du plancher déposé, des solives, des tirants au niveau du sol du galetas. Ensuite, à la fin des travaux, traitement général de toute la charpente restaurée, y compris une couche sur le dernier plancher neuf sur isolation. Nettoyage de cette charpente.

### RESTAURATION DU BOIS

Restauration des têtes de solives et tirants au niveau du plancher du galetas. Assemblage des chevrons sur solives de la façade sud. Restauration de la panne faîtière y compris les poinçons qui reçoivent les épis de faîtage.



### CHRONOLOGIE DES TRAVAUX

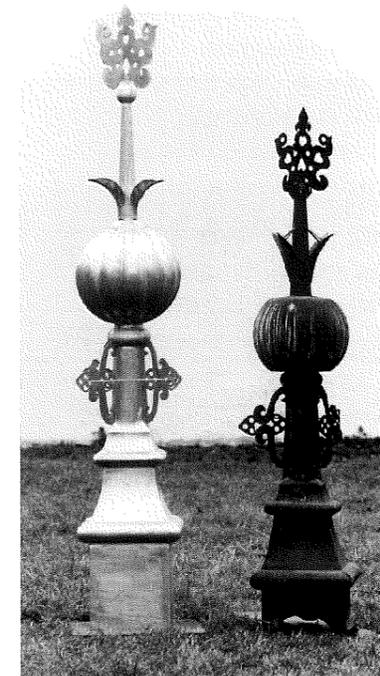
Confirmation du mandat	7 février 1986
Relevés	28 février 1986
Plans d'exécution	4 janvier 1989
Etablissement des soumissions	4 juillet 1989
Approbation du crédit	11 décembre 1989
Mise à l'enquête	20 février 1990
Début des travaux	17 avril 1990
Fin des travaux	15 février 1991
Décompte final	13 décembre 1991

### PEINTURE

Exécution d'échantillons pour le choix des teintes des chaînes d'angle, le soubassement et l'avant-toit. Application de la peinture sur les décors suivants : chaînes d'angle, soubassements et encadrements de fenêtres y compris tablettes. Application sur les avant-toits, le berceau et les larmiers, la gorge du chéneau de peinture. Les fenêtres et doubles-fenêtres sont également peintes. Les volets sont découpés pour être repeints selon le décor existant. L'ensemble du crépi des façades reste naturel. Décapage des portes d'entrée et imprégnation.

### TAILLEUR DE PIERRE

Remplacement des chapiteaux des encadrements des portes au rez. Pla-



quage d'un montant de l'encadrement de la porte est au rez. Fermeture des fentes dans plusieurs tablettes de fenêtres.

### MENUISERIE

Création d'une fenêtre dans le local citerne. Restauration de la porte extérieure de la buanderie. Remplacement de la partie inférieure des doubles-vitrages. Doubles-fenêtres nouvelles pour les W.C.

### TUBAGE DE CHEMINÉE

Tubage de la cheminée du chauffage diamètre 150 mm., hauteur 16 m., y compris isolation Vermex et raccord. Tubage de la cheminée de salon, diamètre 200 mm., hauteur 7 m., y compris la pose d'une porte de ramonage.

### ELECTRICITÉ

Installation électrique dans le galetas.

### ORNEMENT DE FERBLANTERIE

Fabrication et pose de deux épis de faîtage, copie en zinc des précédents.

### NETTOYAGE

Nettoyages intérieur et extérieur des fenêtres et doubles-fenêtres.

### AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

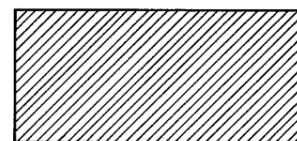
Fourniture et pose de pavés pour le sol de la cour avec bordures. Plantation d'une haie de buis.

### SERRURERIE

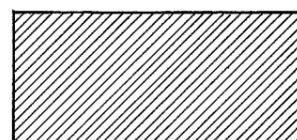
Mise en place de la boîte aux lettres dans une porte métallique de la façade est.

## CUBE ET MATRICES

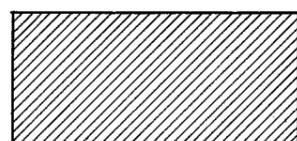
REZ



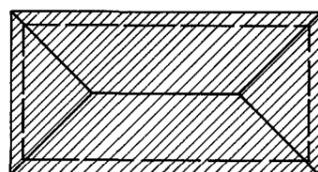
1<sup>er</sup> ETAGE



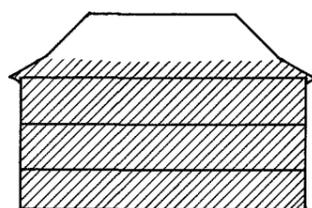
2<sup>e</sup> ETAGE



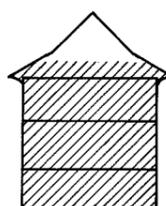
COMBLES



COUPE LONG.



COUPE TRANS.



1:500

### CUBE SIA - selon normes 116

Rez-de-chaussée	536,88	m3
1er étage	595,20	m3
2ème étage	595,90	m3
Avant-toit	74,00	m3
Combles	247,62	m3

**Total CUBE SIA 2'049,60 m3**

M3 habitables	1'191,10	m3
M3 non habitables	858,50	m3

### MATRICE DES SURFACES

Surface de la parcelle	2'565,00	m2
Surface bâtie, cure et garage	216,00	m2
Surface carrossable	138,00	m2
Surface jardin	2'211,00	m2

### Surface brute de plancher

Rez-de-chaussée (non habitable)	
- cave, buanderie, chaufferie, citerne dégagement	114,74 m2
1er étage (habitable)	
- chambres, salon, cuisine, dégagement	141,55 m2
2ème étage (habitable)	
- chambres, dégagement, bains	150,98 m2
Combles (non habitable)	144,00 m2

<b>Total surface brute</b>	<b>551,27 m2</b>
Total surface brute non habitable	258,74 m2
Total surface brute habitable	292,53 m2

## COÛT DE L'OPERATION

### CFC 0 TRAVAUX PREPARATOIRES 20'090.-- 2,37%

091	Honoraires architecte	19'600.--
096	Honoraires géomètre	490.--

### CFC 1 TRAVAUX PREPARATOIRES 31'994.95 3,78%

101	Sondages, études spécialistes	31'678.95
105	Etudes	316.--

### CFC 2 BATIMENT 773'268.70 91,37%

211.1	Echafaudages	14'790.--	1,9 %
211.6	Maçonnerie	256'730.--	33,2 %
214.1	Charpente	109'600.--	14,2 %
214.3	Restauration de la charpente	70'500.--	9,1 %
216	Tailleur de pierre	3'510.--	0,5 %
221.5	Menuiserie	11'678.--	1,5 %
222	Couverture-Ferblanterie	106'567.--	13,8 %
227.1	Peinture	50'530.--	6,5 %
230	Electricité	4'580.--	0,6 %
272.1	Ferblanterie d'ornement	11'620.--	1,5 %
282.2	Serrurerie	1'430.--	0,2 %
284	Tubage de cheminées	11'210.--	1,4 %
285.2	Conservation du bois	11'798.70	1,6 %
286	Assèchement des fondations	9'560.--	1,3 %
287	Nettoyage	2'750.--	0,3 %
288	Aménagement du jardin	10'780.--	1,4 %
291	Honoraires d'architecte	85'635.--	11,0 %

### CFC 5 FRAIS SECONDAIRES 10'822.-- 1,28%

511	Permis d'échafaudages	1'250.--
523	Photographies	4'847.25
524	Frais d'architecture	2'390.--
566	Bouquet de chantier	2'156.15
579	Consommation d'électricité	178.60

### CFC 9 AMEUBLEMENT-DECORATION 10'000.-- 1,20%

980	Oeuvre d'art fontaine	10'000.--
-----	-----------------------	-----------

**TOTAL DES TRAVAUX 846'175.65 100 %**  
( hausses comprises dans total des travaux)

## MATRICE DES COÛTS

des travaux en façades et de toiture  
(voir Descriptif des travaux pp.12-13)

### Maçonnerie

Restauration des façades  
inclus soubassement Fr. 212.80/m2

### Peinture

Restauration  
des façades Fr. 28.50/m2  
Chaînes d'angles Fr. 94.00/m1  
Volets Fr. 217.50/pc

### Toiture

Charpente de restauration  
Traitement du bois  
Couverture  
Ferblanterie  
Plancher  
des combles isolé (144 m2)  
Surface  
de la toiture (350 m2) Fr. 760.50/m2

Coût CFC 2 / m3 SIA Fr. 351.--/m3

Coût CFC 2 / m2 brut Fr. 954.--/m2

Coût total / m3 SIA Fr. 391.--/m3

Coût total / m2 brut Fr. 1'063.--/m2

Indice moyen 114,5

(Indice de Zurich, base 01.10.88 = 100)

## ORGANISATION

1. Par sa décision du 28 août 1989, le Conseil d'Etat accorde un crédit d'étude pour la restauration des cures de Villeneuve, de Noville et de Palézieux.
2. La commission parlementaire, composée des personnes suivantes :

M. Y. Paquier	M. P. Marti	M. J.-C. Monnier
Mme J. Coderey	Mme A.-L. Monnier	M. M. Riesen
M. C. Dutoit	M. D. Monod	M. A. Streit
M. F. Perreaud		

accompagnée de :

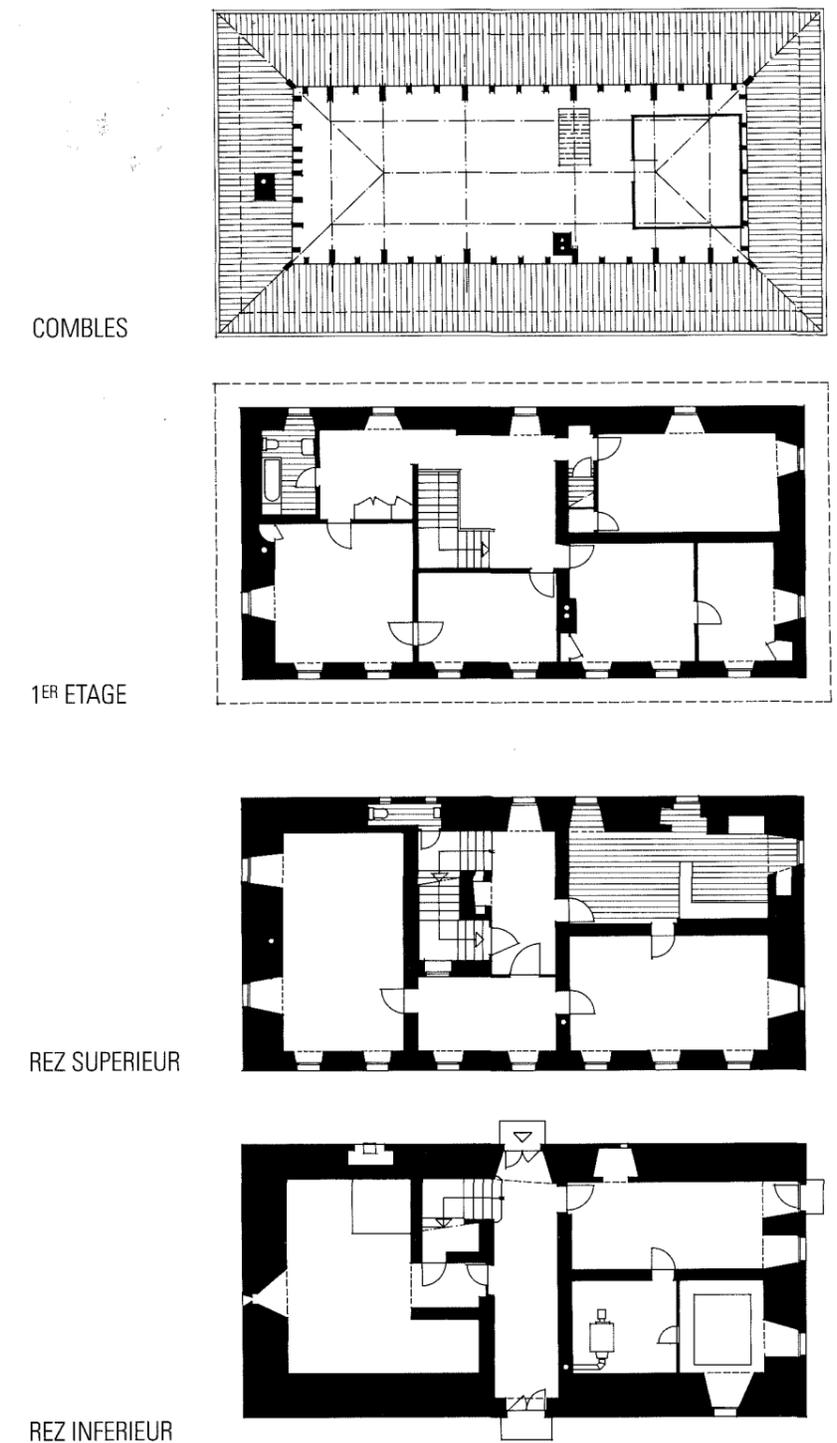
M. M. Blanc, chef du Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports  
Mme J. de Gasperis, déléguée à l'information au Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports  
M. J.-P. Dresco, architecte cantonal, chef du Service des bâtiments  
M. H.-R. Braun, architecte au Service des bâtiments  
M. W. Fischer, adjoint au Service des bâtiments  
Mme C. Châtelain, Service des bâtiments, visite les cures concernées et rapporte favorablement au Grand Conseil.
3. Le Grand Conseil du Canton de Vaud accorde, par décret du 11 décembre 1989, un crédit global de Fr. 3'060'000.- pour les trois bâtiments, dont Fr. 887'000.- destinés à la cure de Villeneuve.
4. Organisation du maître de l'ouvrage :

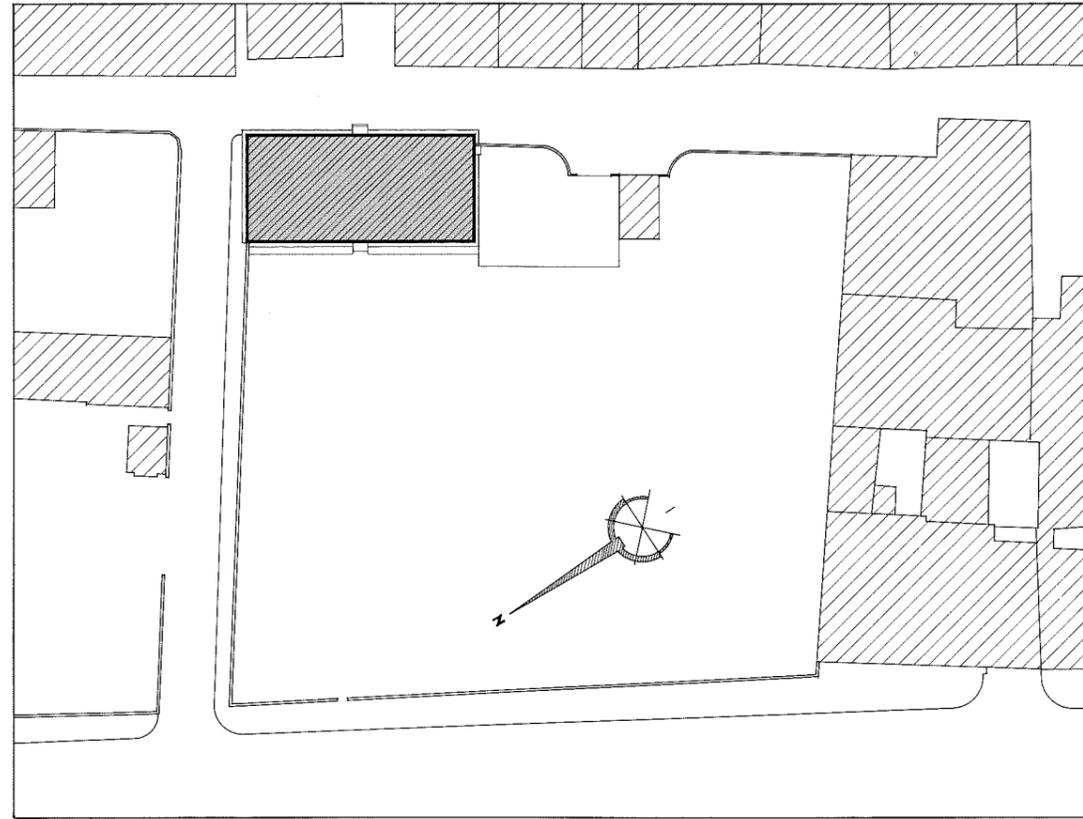
Etat de Vaud, Service des bâtiments :  
M. H.-R. Braun, chef de la Section Travaux  
M. W. Fischer, chef du Secteur Est de la Section Travaux

Mandataires :

- Architecte	M. J. Nicollier
- Collaborateurs	M. A. Monod
	M. J.-P. Frossard
- Ingénieur civil	M. E. Sumi
- Géomètre	MM. Bernoux-Cherbuin
5. Les mandataires et le maître de l'ouvrage ont travaillé en collaboration avec la Section des monuments historiques, représentée par Mme M. Antipas et M. Ch. Matile.

## LES PLANS

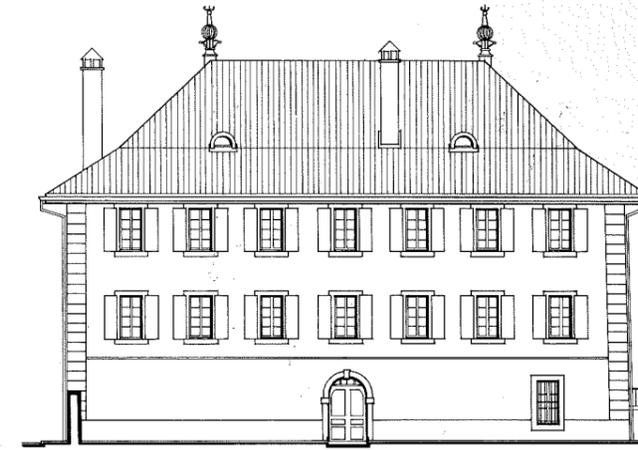




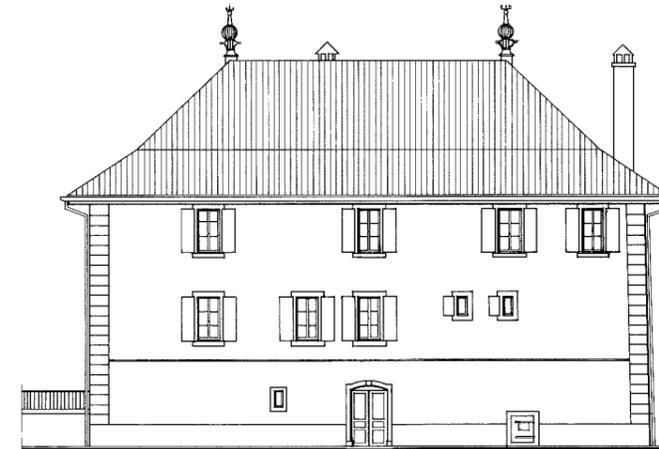
PLAN DE SITUATION



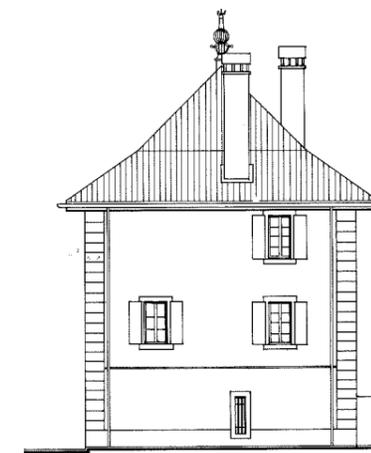
COUPES



FACADE OUEST



FACADE EST



FACADE NORD



FACADE SUD

## LES ENTREPRISES

JAQUET JCJ	Echafaudages	Payerne
CROCI D. + P.	Maçonnerie	Villeneuve
GILLIERON R. SA	Charpente	Fenil s/Corsier
RENOANTIC SA	Restauration charpente	La Tour-de-Peilz
CAPRARA S.	Tailleur de pierre	Lausanne
CHIARADIA-GABRIEL SA	Menuiserie	Villeneuve
PASCHE J.C.	Couverture-ferblanterie	Villeneuve
JACCOUD ED. SA	Peinture	Montreux
GLAPPEY A. SA	Electricité	Villeneuve
FAZAN J.F.	Ferblanterie d'ornement	Apples
APPERT J.	Serrurerie	Villeneuve
MULLER CHEMINEES SA	Tubage de cheminée	Aubonne
PARAXYL	Conservation bois int.	Echandens
BOURGOZ	Paysagiste	St-Sulpice
TURIN SA	Nettoyage	Vevey





# Cure de Palézieux

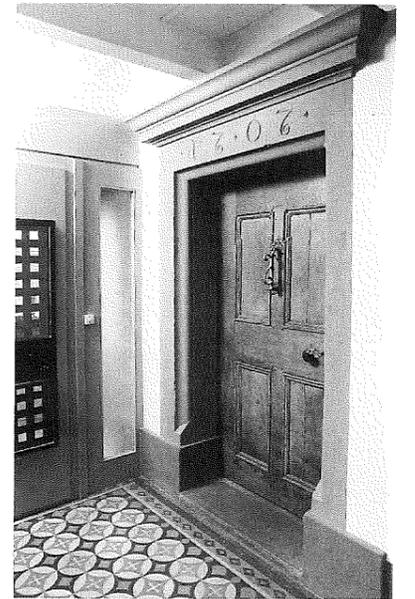
ETAT DE VAUD  
DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS  
DE L'AMENAGEMENT ET DES TRANSPORTS  
SERVICE DES BATIMENTS

## PRINCIPE D'INTERVENTION



Deux particularités importantes distinguent la cure de Palézieux : son éloignement à l'Eglise et ses caractéristiques architecturales. Avec sa grange, devenue salle paroissiale, et son four à pain, la cure est au centre d'un ensemble qui tire son charme de la subtilité de sa conception basée sur une savante opposition avec l'architecture rurale environnante. La volonté affirmée de mettre en valeur l'édifice et de le différencier des bâtiments voisins à vocation rurale apparaît clairement dans un certain nombre de choix architecturaux comme par exemple : - l'opposition entre l'orientation du toit de la cure et celle des bâtiments voisins métamorphose un simple pignon en une façade principale imposante par sa hauteur; - la présence d'éléments de décoration en pierre de taille tels que tablettes moulurées, chaînes d'angle, têtes de pilastres, écusson armorié, etc. contribue à valoriser le bâtiment; - les soubassements, tout en permettant un rattrapage subtil de la pente du terrain et en donnant plus de hauteur au bâtiment, accentuent le contraste avec les constructions environnantes dont la vocation rurale implique un accès de plain-pied; - la présence de deux annexes, d'une part, et le long mur d'enceinte clos terminé par le four à pain, d'autre part, soulignent l'importance de la fonction de cet édifice. Le caractère de cet ensemble était estompé par sa décrépitude et une intervention urgente s'imposait donc tant sur le bâtiment principal dont la toiture bosselée et la façade sud parsemée de nids d'oiseaux faisaient pitié, que sur le four à pain. Les règles de cette intervention ont été guidées par deux principes de base, à savoir conservation et affirmation des caractéristiques énoncées ci-dessus dont on s'est borné à restituer l'esprit lorsque des choix ont dû être arrêtés comme, par exemple, ceux concernant la façade en tavillons. En effet, en opposition à la façade noble orientée sur la rue, on trouve au sud une façade rurale avec une partie haute en tavillons et deux galeries, autrefois ouvertes, qui desservaient des latrines. A l'occasion des travaux, l'addition de deux nouvelles fenêtres au niveau des galeries fermées a permis de rappeler cette ancienne disposition "ouverte" tout en affirmant l'existence d'une "vraie" façade en deçà de la galerie. C'est aussi dans le but de rappeler cette disposition première que, sur la façade ouest, le lourd avant-toit a été supprimé pour être remplacé par une structure plus légère. Il est intéressant de noter que ce "cheminement" reliant le portail principal à la porte d'entrée du bâtiment semble bien être le talon d'Achille de l'édifice. En effet, outre notre intervention, trois autres états (deux visibles sur des documents photographiques et un troisième qui a laissé des traces dans la maçonnerie) nous sont apparus. Les spécialistes - historienne, archéologue, restaurateur de peinture - ainsi que les membres du Service des bâtiments dont, entre autres, ceux de la Section des monuments historiques ont, par leur collaboration, contribué à la restitution de l'esprit de cet ensemble.

Marion BOBAND *Architecte*



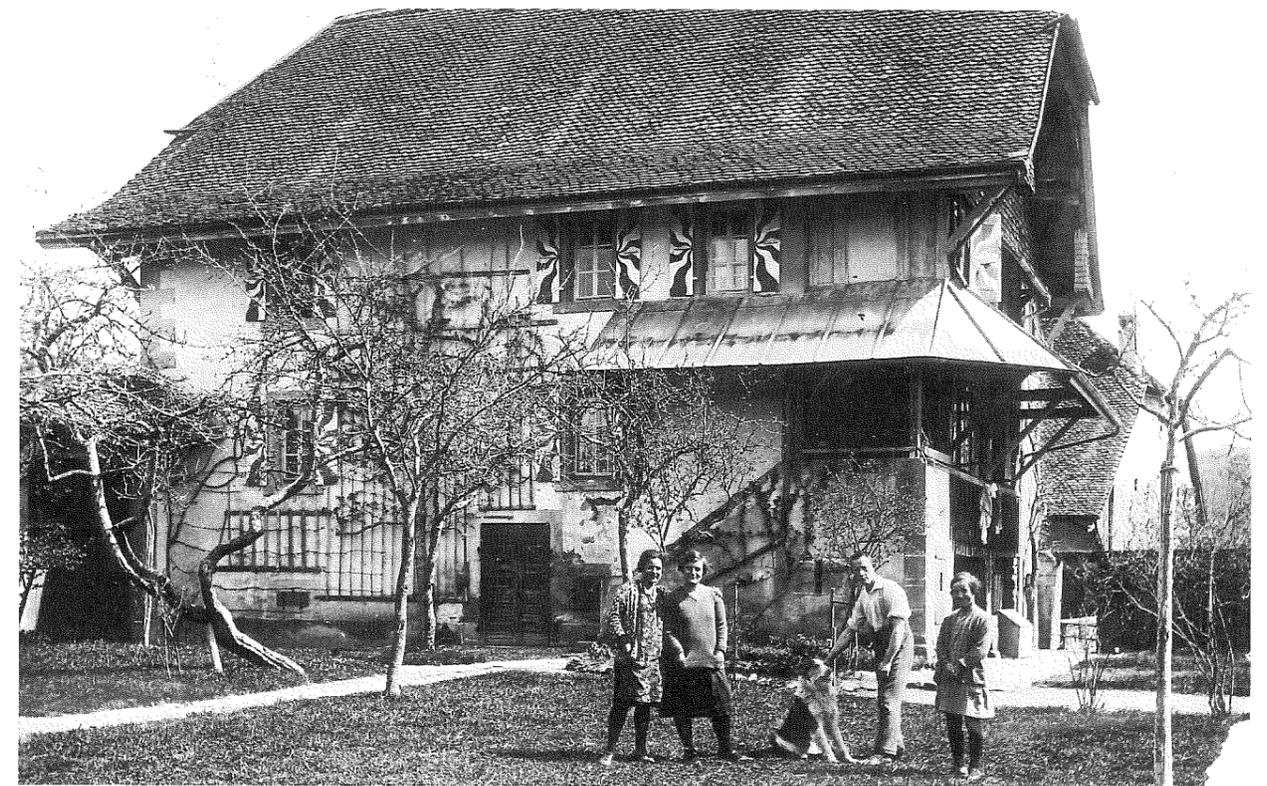
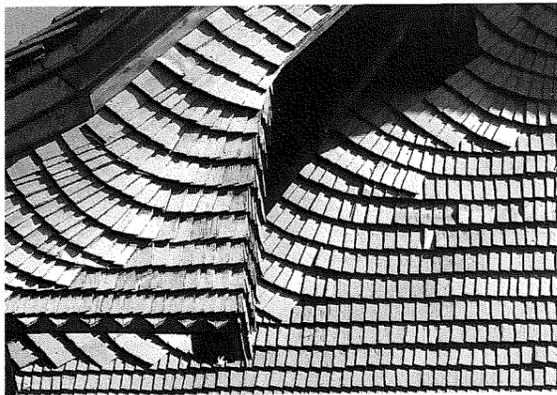
## ANALYSE HISTORIQUE

### LES PREMIERES CURES

En 1555-1556, Palézieux passe de la souveraineté du Comte de Gruyère à celle de la République de Berne et doit par là même embrasser la Réforme. La cure médiévale, se trouvant hors les murs de ce qui était alors une ville, près de l'église et du cimetière, est alors mise à la disposition du pasteur (1). En 1564, LL.EE. font cession de cette ancienne cure à la commune et achètent une maison qui avait appartenu à Noble André de Gruyère (2). En 1685, les bâtiments affectés à l'usage du pasteur sont décrits ainsi : maison avec ses places où il y a un grenier de chêne et un four, une grange, étable et jardin contigus, séparés de la cure par la charrière publique (3).

### LA CURE ACTUELLE

Au printemps 1706, la cure est dans un tel état de ruine que le pasteur a dû la quitter. On parle tout d'abord de réparations, mais, sur l'avis du Trésorier romand Frisching, on décide de la reconstruire à neuf et d'envoyer à Palézieux le maître Emanuel Freyvogel, qui avait déjà été l'entrepreneur de plusieurs cures auparavant. Le projet présenté par ce dernier est soumis le 12 février 1707 à l'examen de l'architecte officiel de LL.EE., Abraham Dünz, puis approuvé le 19 du même mois (4). Le devis, dont l'énoncé a été conservé, donne une image assez précise des travaux prévus: il faut d'abord démolir la cure et la grange existantes, afin de placer les nouveaux bâtiments au même endroit, et creuser les nouvelles fondations. Au premier niveau, il y aura deux caves, une voûte sous la cuisine et un passage pour aller à la grange. Au-dessus, les murs s'élèveront sur deux étages et seront complétés par une galerie. La cure et la grange seront surmontées toutes deux d'une charpente à fermes couverte à tuiles doubles. Le menuisier devra faire les fenêtres en chêne, qui seront garnies de verres sertis de plomb, les portes, les contrevents, quatre planchers ainsi que quelques pièces de mobilier : une bibliothèque dans le cabinet d'étude, une armoire et une table dans la cuisine. Les divers ferrements seront noircis. Deux poêles de "catelles" chaufferont chacun deux chambres. L'ensemble du bâtiment, à l'extérieur et à l'intérieur, sera crépi et blanchi, avec probablement des encadrements soulignés de peinture (5). Le maître Freyvogel s'engage à remettre ces nouveaux bâtiments "clé en mains" pour la somme de 1'200 écus. Il reçoit en effet, en 1710, la somme convenue, en bloc; si bien que nous ne possédons pas les comptes détaillés qui auraient permis de vérifier si l'exécution fut bien conforme au devis (6). On sait seulement que la cure fut pourvue encore de deux épis de faitage ornés de pommeaux d'étain et de banderoles (7). Toutefois, le bâtiment actuel - compte tenu des transformations ultérieures - paraît bien correspondre au projet de 1707. Une description du bâtiment, rédigée au moment où on allait entreprendre les premiers grands travaux de restauration à la cure, en 1780, permet de mieux connaître son état d'origine. Du côté de la cour, la cure était revêtue de deux niveaux de galeries en bois reposant sur des poteaux. L'intérieur ne comprenait que quatre pièces habitables, c'est-à-dire les deux pièces contiguës disposées à chaque étage côté rue, au nord. Les deux niveaux intérieurs étaient reliés par un escalier de bois très raide. Pour remédier à



ces manques, on propose alors de supprimer la galerie supérieure côté cour, de couvrir d'un toit celle de dessous et d'établir à l'intérieur un escalier de pierre moins raide s'appuyant sur la voûte de la cave. Pour augmenter le logement, on prévoit de créer un nouveau cabinet d'étude et un réduit à l'étage, ainsi qu'une chambre de domestique dans une partie de la galerie inférieure (8). Mais quelques doutes demeurent sur ce qui fut réellement exécuté. Les comptes détaillés manquent et certains ouvrages figurant dans le devis adopté ne semblent coïncider entièrement ni avec le programme énoncé ci-dessus, ni avec l'état actuel du bâtiment. Le devis mentionne principalement la création de deux cabinets neufs à l'étage, éclairés par trois fenêtres percées sur la galerie au sud, et une allée s'ouvrant par une nouvelle fenêtre à l'est; l'un des cabinets, au-dessus du vestibule, reçoit un plafond et un plancher, l'autre est muni, en plus, d'une cheminée et d'un boisage. C'est l'ouvrage qui semble concorder le mieux avec ce que l'on peut voir aujourd'hui. En revanche, il semble que l'on ait renoncé au déplacement de la porte d'entrée et à la construction d'un cabinet de pierre de taille sur la galerie. Deux nouveaux poêles sont posés, dont un entre les deux chambres nord de l'étage; on refait le boisage de la chambre à manger et l'on repeint celui de la chambre de ménage (9). En 1797 ont lieu des travaux de rénovation qui ne modifient pas la structure du bâtiment; on pose notamment des boiseries pour compléter celles du cabinet d'étude et de la grande



chambre de l'étage (10) et on répare le revêtement des galeries (11). En 1820, on procède surtout à un rafraîchissement des enduits intérieurs (12). Construite à un moment où le gouvernement bernois, par l'intermédiaire de son architecte officiel, Abraham Dünz, tentait de mettre en oeuvre systématiquement en pays de Vaud un certain type de plan de cure, Palézieux appartient à une famille bien définie, comprenant également Sainte-Croix (1703), Vuarrens (1705), Provence (1706) et Bercher (1711) (13). Ce groupe présente comme caractéristiques communes une toiture à demi-croupes avec pignon sur les façades étroites et un logement constitué de deux chambres attenantes à chaque étage, de grandeur inégale et donnant sur l'une des petites faces du bâtiment, avec une cuisine et divers locaux utilitaires dans la moitié arrière. Par rapport à ses soeurs, la cure de Palézieux montre plusieurs traits particuliers. Au lieu d'être contigus, le logement et le rural sont séparés, ce qui est dû peut-être à la position des bâtiments préexistants qui était identique. La cure possède un niveau de caves-hautes entièrement dégagé, ce qui lui confère un volume particulièrement imposant et entraîne, d'autre part, la caractéristique la plus spectaculaire : la présence de deux niveaux de galeries contre le petit côté sud, menant certainement dès l'origine à des latrines, et l'existence d'un escalier extérieur permettant d'accéder au rez-de-chaussée surélevé. Selon la logique d'alors, les chambres principales, et donc la belle façade, furent tournées du côté de la rue qui se trouvait ici au nord. Cette orientation peu favorable du logement fut ressentie comme un manque déjà à la fin du XVIIIème siècle, puisqu'en 1780, on créa en tout cas deux chambres dans la partie sud de l'étage et peut-être déjà une extension sur la galerie supérieure. En 1933, on remédia de manière encore plus radicale au manque de soleil à l'intérieur, en perçant de grandes fenêtres dans la façade ouest. Dans son état actuel, avec l'intégration progressive des galeries au logement et la suppression des latrines, la cure de Palézieux exprime bien le retournement qui s'est opéré, de la façade "officielle" au nord à la façade d'usage quotidien au sud.

Monique FONTANNAZ *Historienne*

#### NOTES :

- (1) Cette cure doit correspondre au bâtiment existant encore près des murs de l'ancien cimetière, au sud-ouest de l'église (Walter Lacher, *La chronique de Palézieux*, Lausanne 1955, I, p. 26).
- (2) *Ibid.* p. 29. Il pourrait s'agir d'André de Gruyère qui fut Châtelain de Maraçon, décédé vers 1554 (Eugène Mottaz, *Dictionnaire historique du canton de Vaud*, Lausanne 1921, t.II, p. 186).
- (3) ACV, Bd 14/d, 1685, 183.
- (4) ACV, Bb 1/36, m.b.r., 156, 5 mars; 286, 25 juin; 305-306, 21 août 1706; 431, 12 février; 435, 19 février 1707.
- (5) ACV, Bb 1/36, m.b.r., 431, 19 février 1707
- (6) ACV, Bp 36/29, c.b. 1710-1711, 41, 51.
- (7) ACV, Bb 1/38, m.b.r., 39, 2 mars 1709.
- (8) ACV, Bb 1/98, m.b.r., 32, 1er décembre 1780.
- (9) ACV, Bm 2/4, 26-28, devis par Thomas de Moudon, accordé le 11 décembre 1780; Bp 36/41, c.b. 1781- 1782, 67. - Ces deux dernières pièces doivent avoir été boisées pour la première fois en 1766 (ACV, Bb 1/81, m.b.r., 387, 29 août 1766; Bp 36/38, c.b. 1766-1767, 77).
- (10) Il doit s'agir de la grande chambre au nord, puisque l'on parle d'un trumeau entre deux fenêtres à boiser. On ignore quand les boiseries artistiques qui existaient en 1797 avaient été posées. Quant au cabinet d'étude, sa localisation plus précise n'est pas connue; était-ce la petite chambre contiguë au nord ou celle de l'angle sud-ouest ?
- (11) ACV, Bm 2/5, devis, 312-314, 15 février 1797; Bb 1/120, m.b.r., 255, 17 mars; 302, 27 mars 1797; Bb 34/4, o.b., n° 11, 12 juin 1797.
- (12) ACV, K IX 407/16, octobre 1820.(13) Monique Fontannaz, *Les cures vaudoises*, Lausanne 1986, pp. 99-109.

## ANALYSE DU RESTAURATEUR

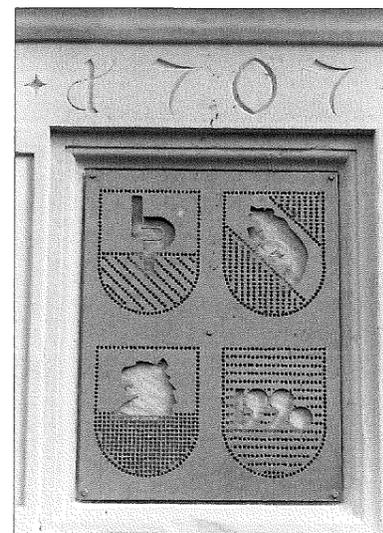
### LA CURE

L'objectif des examens et sondages des façades de l'édifice est de déterminer les différentes étapes de décoration picturale au cours des chantiers qui se sont succédés. Ces investigations ont mis au jour quelque six étapes de coloration différentes dont il nous reste, pour les premières étapes, que de minces fragments : cette perte d'information, en effet, est due à la grande réfection de 1932 au cours de laquelle la pose de crépis et d'enduits au ciment a gommé définitivement tous les états antérieurs. La première étape correspond à la construction de 1707; de cette étape, il nous reste tous les éléments en molasse et les enduits qui se trouvent sur le mur de l'actuelle galerie. Les façades sont peintes en blanc et les encadrements de fenêtres et de portes sont badigeonnés en gris bleuâtre. Ces deux couleurs, toutes deux à base de chaux, respectent une certaine tradition chromatique, largement répandue dans nos régions à cette époque. Les étapes suivantes (deuxième et troisième) sont constituées par plusieurs surpeints, repérés à l'intérieur de l'actuelle galerie, dont les parallèles avec les façades n'ont pu être établis. La quatrième étape présente un fond de façade blanchâtre avec les encadrements et les chaînes d'angle (en harpe) brun rouge. Cette étape semble précéder directement les travaux de 1932. La cinquième étape correspond au grand chantier de rénovation extérieure et intérieure de la cure, daté de 1932. Les façades sont totalement décrépies puis enduites avec un mortier au ciment. La décoration picturale se compose d'un badigeon ocre jaune sur les murs et d'un vert molasse, avec joints peints, pour les encadrements et chaînes d'angle en pierre de taille. A cette époque, les bois latéraux de la galerie, le berceau et le porche sont peints en gris clair. Le cartouche en molasse de la façade septentrionale était vraisemblablement frappé d'armoiries à l'origine. Un soigneux et fatal piquage (1802 ?) ne nous a laissé aucune chance pour tenter de déchiffrer les fragments de polychromie ocre jaune et noir observés.

### LA SALLE PAROISSIALE

Au XVIIIème siècle, la façade principale est vraisemblablement traitée à l'instar de la cure : sur un enduit de chaux lissé et badigeonné en beige très clair, les encadrements de fenêtres et de portes, ainsi que les chaînes d'angle (régulières ou en harpe) sont peints en gris bleu, avec de larges joints peints en blanc. Les trois autres façades ne sont pas peintes. La deuxième étape correspond à la transformation du rural en salle paroissiale, au tout début du XXème siècle. La façade principale est partiellement recrépie, puis badigeonnée en gris bleu, avec les encadrements cette fois en blanc.

Eric FAVRE-BULLE *Restaurateur*



## APERCU DES RESULTATS ARCHEOLOGIQUES

L'analyse archéologique menée à la cure de Palézieux s'est concentrée sur les façades ouest et sud du bâtiment principal. La chronologie relative des divers travaux, essentiellement sur la façade sud qui se trouve être la plus riche sur le plan du développement, n'a pas toujours pu être clairement déterminée. L'analyse a également touché, de façon systématique, l'ensemble des façades du bâtiment du four. Dans ce cas, les relations entre résultats archéologiques et données historiques ont aisément pu être établies.

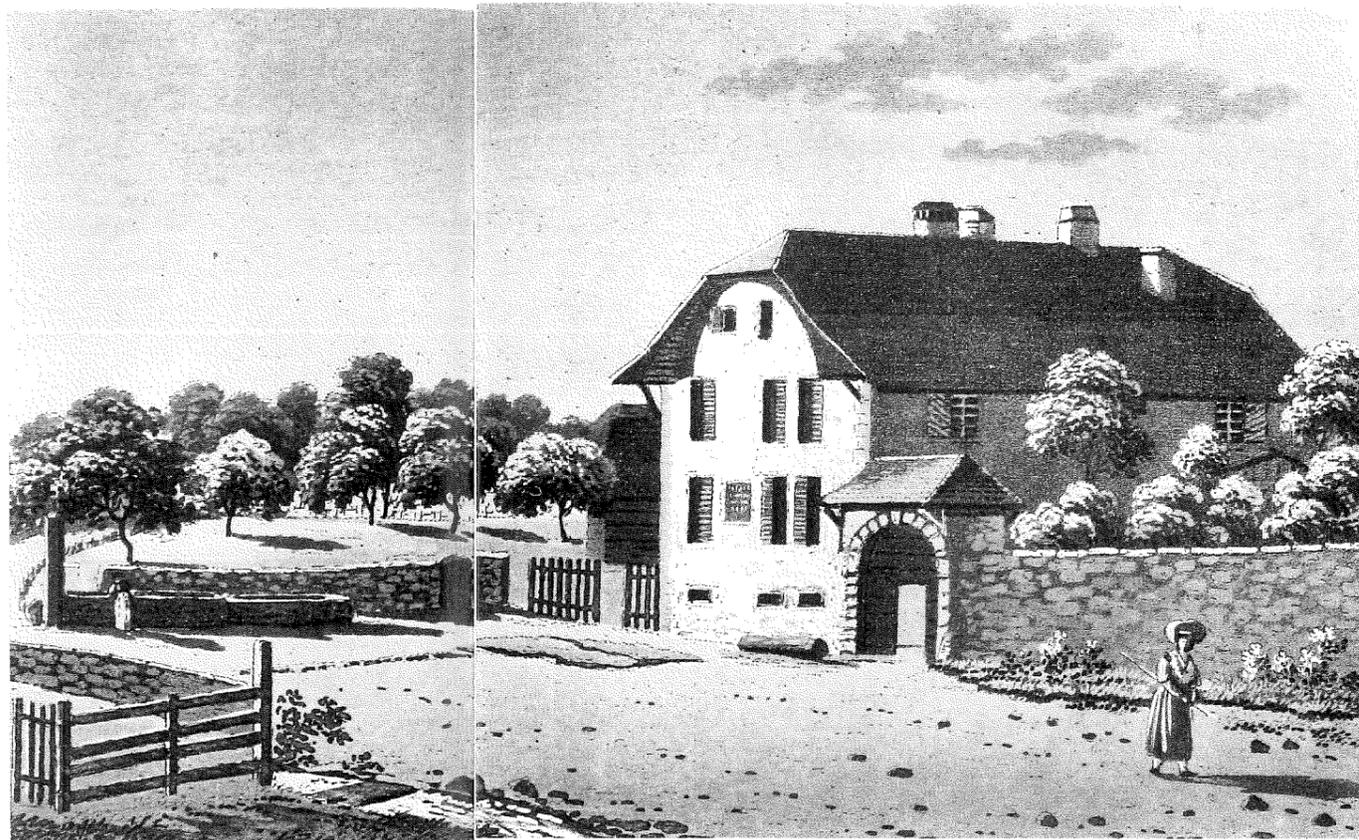
### LA CURE DE 1707

Bien que la façade nord de la cure n'ait pas été analysée et que la façade orientale l'ait été de manière fort ponctuelle, on peut affirmer que l'essentiel des structures du bâtiment actuel procède du chantier de construction de 1707. Ce constat vaut également pour tout le système porteur des galeries et du pignon de la façade sud. Primitivement, la façade ouest était dotée d'une galerie au niveau du premier étage, dont on a retrouvé les traces du scellement des poutres; cette situation confirme les données historiques. La majeure partie des ouvertures sont les ouvertures d'origine, à l'exception des deux fenêtres éclairant le premier niveau, remplacées lors de la rénovation de 1933. La façade sud est la plus intéressante sur le plan archéologique. Elle présentait originellement un aspect assez proche de l'organisation actuelle, sauf que les galeries n'étaient pas fermées par des fenêtres comme c'est le cas aujourd'hui. Outre le système porteur, seule la fermeture de planches à l'appui de la galerie supérieure est

conservée. Au premier niveau, cette fermeture sera ultérieurement remplacée. Un avant-toit en appentis longeait l'entier de la galerie inférieure, et se retournait sur la façade ouest, à la hauteur du perron; cette situation est visible par les entailles de scellement dans les poteaux du système porteur des galeries. Il est possible que la partie supérieure du tiers oriental de la façade, en maçonnerie, ait d'abord été aménagée en bois avant sa reconstruction en briques plates, sans toutefois avoir constitué structurellement un prolongement du deuxième niveau de galerie à l'origine. L'état primitif de la fermeture du pignon n'a pas pu être déterminé; il est vraisemblable de penser qu'il s'agissait de tavillons, comme c'est le cas aujourd'hui. La seule certitude est qu'une porte s'ouvrait en son centre, remplacée plus tard par la fenêtre actuelle. L'ensemble de la charpente, à cinq fermes, et supportant une toiture à demi-croupes, est issu du chantier de construction de 1707, date par ailleurs inscrite sur la poutre supportant la base de la demi-croupe méridionale.

### LES TRANSFORMATIONS ET MODIFICATIONS AU COURS DU XVIIIÈME ET AU DÉBUT DU XIXÈME SIÈCLE

Divers travaux sont signalés tout au long du XVIIIème siècle; ils seront suivis par quelques réparations au début du XIXème siècle, puis par une rénovation intérieure en 1820. Les multiples interventions que l'analyse a permis de déceler, surtout sur la façade sud, n'ont pas toutes pu être mises en relation étroite avec ces données historiques. Deux interventions sem-



Gravure Weibel (1828)

blent pouvoir être replacées dans la succession de ces travaux. La première correspond à la création d'un cabinet d'étude à l'étage, dans l'angle sud-ouest du bâtiment. Pour ce faire, l'espace habitable déborde sur la galerie supérieure de la façade sud; l'appui est doublé par de la maçonnerie, et la galerie est ici fermée par une paroi de bois dans laquelle s'ouvrent deux fenêtres. Cette intervention doit avoir eu lieu lors des travaux de 1780. Elle fut probablement accompagnée par la reprise en maçonnerie (briques plates) fermant la partie supérieure du tiers oriental de la façade sud (anciennes latrines), par la création ou la réfection de la petite porte donnant sous l'escalier du perron, ainsi que par la réfection ponctuelle des deux ouvertures (porte et soupirail) de la façade ouest. La seconde intervention, bien datée, est

celle du remplacement de la balustrade en planches fermant l'appui de la galerie inférieure, sur la façade sud. Elle s'inscrit dans le cadre des travaux de 1794-1797. Les autres modifications n'ont malheureusement pas trouvé leur place chronologique exacte dans cette succession de travaux. Il s'agit essentiellement des deux étapes distinctes de fermeture du pignon sur la façade sud, en planches recouvertes de tavillons, de même que la fermeture systématique des galeries par des parois de bois ajourées de fenêtres.

### LE BÂTIMENT DU FOUR

Le développement architectural du bâtiment du four s'est révélé fort complexe, puisque l'analyse archéologique a permis de dégager plus de dix étapes constructives, apparemment distinctes, dont nous évoquerons ici les

plus importantes. Par ailleurs, il a été possible dans la plupart des cas de faire les recoupements qui s'imposaient entre les éléments de chronologie relative dégagés et les multiples données historiques dont nous disposons. La structure la plus ancienne qui ait été conservée concerne une partie du four proprement dit et, à partir de ce dernier, l'amorce d'un bâtiment qui se développait vers le sud. Cette première étape doit vraisemblablement être le seul témoin de l'ancien four qui dépendait de la demeure primitive, antérieure à la cure de 1707, et achetée par LL. EE. en 1564. Suite à l'édification de la cure actuelle, un four est reconstruit; il pourrait s'agir du bâtiment actuel, qui n'a conservé qu'une partie de ses façades ouest et est, cette dernière étant dotée d'une porte au moins à l'origine. Une première réfection du bâtiment du four

et du bûcher est mentionnée en 1750. Dans ce contexte, la porte primitive de la façade orientale est partiellement refaite (couverte et montant sud), une seconde porte et une fenêtre qui la jouxte sont percées vers le centre de la façade. Dans le cadre de ces travaux, le tiers sud au moins de la façade ouest est repris, ainsi qu'une partie de la face nord. En 1776 probablement, la face sud du bâtiment est refaite, du moins partiellement. Actuellement, les structures de ce chantier sont perceptibles dans la moitié inférieure ouest du mur; leur retour sur la façade ouest apparaît sous la forme d'une fine bande de maçonnerie, dans la partie supérieure du mur, qui semble indiquer que la toiture du bâtiment est touchée à cette occasion. En 1790, un petit local (voire une chambre d'habitation) est créé dans le tiers méridional du bâtiment. Archéologiquement, cette intervention se manifeste par le percement d'une fenêtre à arc surbaissé, à l'extrémité de la façade orientale, et par la pose de poutres à l'intérieur pour aménager le plafond de la chambre. Entre 1794 et 1797, tout l'angle sud-est est repris. Au XIXème siècle, une correction du tracé de la route, bordant le bâtiment au nord, impliquera la reconstruction de la moitié occidentale de la face nord et de son angle nord-ouest, dès lors légèrement en retrait.

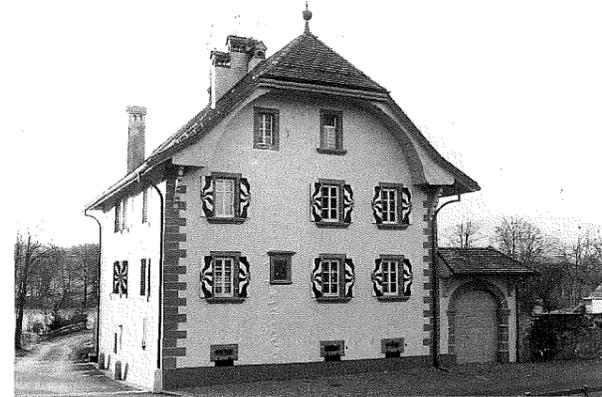
Philippe JATON

Atelier d'archéologie médiévale S.A.

AVANT



APRES



## DESCRIPTIF DES TRAVAUX

### CHRONOLOGIE DES TRAVAUX

Relevé	Février 1989
Avant-projet et projet	Avril 1989
Préparation des soumissions	Mai 1989
Appel des soumissions	Juin 1989
Devis	Septembre 1989
Approbation du crédit	Novembre 1989
Mise à l'enquête	Décembre 1989
Réfections extérieures	Février-Octobre 1990
Aménagements extérieurs	Mai-Septembre 1991
Fin des travaux	Novembre 1991
Décompte final	Février 1992

#### MACONNERIE

Remise à neuf des alimentations en eau de la cure et du four à pain. Remise à neuf, en séparatif, des évacuations d'eaux usées de la cure et de la salle paroissiale.

Cure : Mise en place et raccordement de canalisations d'eaux de pluie. Démolition des marches et du palier d'entrée en molasse, remplacés par des éléments neufs en simili en raison de la rigueur du climat et de la situation très exposée. Piquage et réfection des enduits (3 couches) : façade ouest en totalité, façade sud en totalité à l'exception d'un large échantillon dans la partie supérieure, façade est partiellement. Réfection des souches de cheminées; reconstitution des embochures dans les combles.

Salle paroissiale : Création de chemise de drainage au pied des façades sud et est. Piquage et réfection des enduits (3 couches) : façade ouest sur la partie inférieure, façade sud en totalité, façade est sur la partie inférieure.

Four à pain : Création de chemises de drainage au pied des façades ouest, sud et est. Piquage et réfection (3 couches) des enduits extérieurs sur toutes

les façades. Consolidation des maçonneries par injection d'un coulis, sous la direction de R. Simond. Réfection des crépis intérieurs; réparation du pavage intérieur en galets et pose d'un dallage de récupération en terre cuite. Construction d'une souche de cheminée.

#### ECHAFAUDAGES

Cure : Echafaudages métalliques, ponts de couvreur et échafaudages pour la réfection des souches de cheminées.

Salle paroissiale: Echafaudages métalliques sur façades ouest, nord et est.

#### CHARPENTE

Changement, après la découverte du toit, des arêtiers de la croupe sud, ainsi que de quelques chevrons. Pose d'une sous-couverture en planches de sapin brut posées à clin. Démontage et pose de larmiers et de virevents neufs. Remplacement de nombreuses pièces de la structure de la façade sud. Remplacement des pièces d'habillage de la façade sud avec décor "griffe de chat". Pose d'un doublage ventilé pour la fixation des tavillons. Pose, sur le carrelage en terre cuite des combles, d'une isolation thermique de 10 cm d'épaisseur et d'un plancher en novopan phénolé. Création d'un sas dans la montée d'escaliers des combles.

#### RECONSTITUTION DE BOIS

Charpente : Reconstitution de têtes de poutres, ainsi que de la partie supérieure d'une poutre datée de 1707. Galerie : Reconstitution de têtes de poutres et d'éléments porteurs.

#### REVETEMENT (EXT.) EN TAVILLONS

Doublage du pignon sud en tavillons. Couvertes de fenêtre arrondies et gouttes pendantes en tavillons de chêne.

#### PIERRE NATURELLE

Lavage et brossage des encadrements de portes et de fenêtres, ainsi que des chaînes d'angle en molasse. Réfection au mortier de chaux de tous les joints au ciment. Cure : Remplacement de quelques tablettes moulurées et de quelques éléments des chaînes d'angle. Réfection de tous les encadrements de soupiraux. Salle paroissiale : Le vieillissement des blocs a été admis et, par conséquent, peu de blocs ont été changés.

Four à pain : Seuls les éléments en très mauvais état ont été changés.

#### MENUISERIE EXTERIEURE

Remise en état de toutes les fenêtres, doubles-fenêtres et volets. Réfection de toutes les portes.

#### FERBLANTERIE

Réfection complète (en cuivre) de la ferblanterie. Création et mise en place de deux épis faîtières au sommet du toit. Pose de deux chéneaux, sans bavette ni descente, pour récolter les eaux pluviales du four à pain et limiter les problèmes d'humidité intérieure.

#### COUVERTURE

Pose d'une étanchéité souple sur le lambris à clin de façon à garantir l'étanchéité du toit lors de l'exécution des travaux de couverture et de ferblanterie. Réfection de la couverture avec des tuiles neuves, de type Bardonnex rouge pointue.

#### PEINTURE EXTERIEURE

Cure : Application d'une peinture minérale hydrosil couleur jaune pâle sur les crépis (dernière couche en glacis). Application d'une peinture couleur "vert molasse" sur les éléments en pierre de

taille. Application d'une peinture de couleur grise sur les soubassements. Application de deux couches de peinture à l'huile de couleur grise sur les berceaux d'avant-toit. Les volets ont été repeints en respectant le dessin des chevrons flammés. Les portes et une partie des éléments de la galerie ont été teintés de couleur gris clair. Salle paroissiale: Application d'une peinture minérale hydrosil de couleur "blanc/gris" sur le crépi et les encadrements de la façade ouest, de manière à rétablir la polychromie d'origine. Sur les autres façades, les couleurs ont été conservées.

#### CONSERVATION DU BOIS

Traitement de surface de l'ancienne charpente et injections partielles. Traitement de surface de la charpente de la galerie sud et injections partielles.

#### ELECTRICITE

L'installation existante a été remise en état à l'intérieur des locaux situés derrière la façade sud et au-dessus de la porte d'entrée.

#### CONDUITS DE FUMEE

Tubage de tous les conduits des cheminées existants.

#### INSTALLATIONS SANITAIRES

Petites réparations intérieures. Pose de robinet d'eau à l'extérieur.

#### SERRURERIE

Création d'un couvert à ossature métallique et verre armé au-dessus des escaliers et de la porte d'entrée. Pose d'éléments de serrurerie sur toutes les portes neuves. Réalisation d'un cartouche armorié métallique pour la façade

nord. Réalisation d'une porte pour le jardin, d'un avaloir et d'un portillon métallique pour le four à pain.

#### MOQUETTES

Remplacement des moquettes et pose de plinthes après les travaux de réfection de la galerie sud.

#### RESTAURATION DU FOUR A PAIN

Ponçage et ravalement de la voûte en molasse. Pose d'une nouvelle base en dalle de chamotte. Raccordement au canal de cheminée. Pose de tablettes en molasse sur le devant du four.

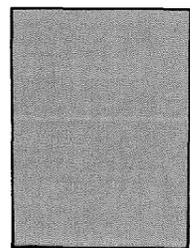
#### PEINTURE INTERIEURE

Cure : Réfection des peintures des murs, des plafonds et des boiseries après les travaux de réfection de la façade sud. Four à pain: Application d'une peinture à la chaux sur les murs et les plafonds. Application d'une peinture à l'huile sur les boiseries.

#### AMENAGEMENTS EXTERIEURS

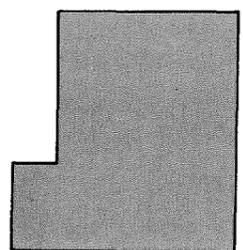
Création d'un aménagement de jardin devant le four à pain et d'une nouvelle liaison directe cure/four à pain. Côté rue, pose d'un pavage en pierre naturelle au pied du mur d'enceinte et de la façade principale. Pose d'un bouterrou en granit à l'angle du bâtiment. Aménagement du sol entre la cure et la salle paroissiale et pose de rangs de pavés au pied des façades de ces bâtiments. Création, en contrebas du jardin de la cure, de places de parc pour la salle paroissiale.

## CUBES ET MATRICES

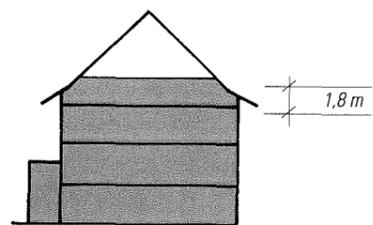


M3 SIA  
CURE

Combles  
1er  
Rez

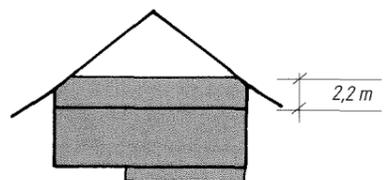
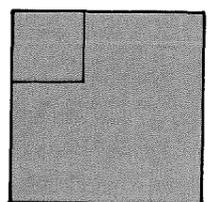


Sous-sol



1,8 m

SALLE DE PAROISSE



2,2 m

## CUBE SIA - selon normes 116

### A/ Cure

Cave	451,92	m3
Escalier extérieur	33,44	m3
Rez-de-chaussée	448,50	m3
Premier étage	465,36	m3
Combles	234,00	m3

**Total Cure 1'633,22 m3**

### B/ Salle de paroisse

Rez-de-chaussée - partie non habitable	144,48	m3
- partie habitable (+ 1 m3)	427,28	m3
Combles	255,20	m3

**Total Salle de paroisse 826,96 m3**

### C/ Four à pain

Rez-de-chaussée	200,32	m3
-----------------	--------	----

**Total four à pain 200,32 m3**

**TOTAL CUBE SIA 2'660,50 m3**

M3 habitables (50,41 %)	1'341,14	m3
M3 non habitables (49,49 %)	1'319,36	m3

## MATRICE DES SURFACES

Surface de la parcelle	2'429,00	m2
Surface de la cure	168,00	m2
Surface de la salle de paroisse	141,00	m2
Surface du four à pain	64,00	m2
Surface du jardin	2'056,00	m2

## Surface brute des planchers

### A/ Cure

Rez-de-chaussée - galerie, hall, cuisine, W.C. séparé, corridor, deux chambres	100,00	m2
Etage 1 - galerie, corridor, bain, quatre chambres	109,00	m2
Total	209,00	m2

Sous-sol - caves, garage, chaufferie	78,00	m2
Combles (non chauffés)	130,00	m2
Total	208,00	m2

### B/ Salle de paroisse

Rez-de-chaussée - hall, W.C., cuisinette, salle	98,00	m2
Total	98,00	m2

Rez-de-chaussée - dépôt	14,00	m2
Combles non chauffés	116,00	m2
Total	130,00	m2

**C/ Four à pain 31,00 m2**

**Total surface brute 676,00 m2**

Total surface brute non habitable (54,49 %)	369,00	m2
Total surface brute habitable (45,41 %)	307,00	m2

## COÛT DE L'OPERATION

**CFC 1 TRAVAUX PREPARATOIRES 22'590.-- 2,76%**

101.1 Relevés géomètre	4'290.--
101.2 Relevés architecte	18'300.--

**CFC 2 BATIMENT 653'670.-- 79,73%**

211.1 Echafaudages	18'336.--	2,81%
211.3 Fouilles en rigole	1'543.--	0,24%
211.6 Travaux de maçonnerie	114'200.--	17,47%
214.1 Travaux de charpente	100'390.--	15,36%
214.6 Reconstitution du bois	10'064.--	1,54%
215.5 Revêtement extérieur tavillons	3'600.--	0,55%
216.0 Travaux pierre naturelle	51'920.--	7,94%
221.5 Portes extérieures en bois	33'560.--	5,13%
222 Travaux de ferblanterie	40'965.--	6,27%
224.0 Travaux de couverture	41'730.--	6,38%
227.1 Travaux peinture extérieure	50'995.--	7,80%
227.2 Travaux conservation du bois	11'150.--	1,71%
232 Installation courant fort	7'026.--	1,07%
247.5 Conduits de fumée spéciaux	9'388.--	1,44%
251 Appareils sanitaires courants	7'960.--	1,22%
272 Serrurerie	31'890.--	4,88%
281.6 Moquettes 281.1	1'323.--	0,20%
284.1 Restauration four à pain	6'645.--	1,02%
285.1 Peinture intérieure	14'929.--	2,28%
287 Nettoyage du bâtiment	1'486.--	0,23%
291 Honoraires architecte	94'150.--	14,40%
296.0 Honoraires géomètre	420.--	0,06%

**CFC 4 AMENAGEMENTS EXTERIEURS 90'475.-- 11,04%**

421 Travaux de jardinage	65.--
425.2 Dallages & pavages	77'410.--
491 Honoraires architecte	13'000.--

**CFC 5 FRAIS SECONDAIRES 43'281.55 5,28%**

511 Autorisations, taxes	200.--
523 Frais photographiques	3'722.15
524 Frais de reproduction	3'309.40
526 Rapport final & plaquette	5'000.--
565 Divers frais / transport	2'570.--
566 Bouquet & inauguration	638.--
596.71 Restauration de peinture	6'755.--
596.72 Historienne	85.--
596.73 Archéologie	17'272.--
596.79 Réserves spécialistes	3'730.--

**CFC 9 OEUVRE D'ART 9'800.-- 1,19%**

**TOTAL DES TRAVAUX 819'816.55 100 %**

## MATRICE DES COÛTS

Coût CFC 2 / m3 SIA Fr.	245.70	m3
Fr.	966.97	m2
Coût total / m3 SIA Fr.	307.02	m3
Coût total / m2 brut Fr.	1'208.31	m3
Indice moyen	120,4	
(Indice de Zurich, base 01.10.1988 = 100)		

## ORGANISATION

- Par sa décision du 28 août 1989, le Conseil d'Etat accorde un crédit d'étude pour la restauration des cures de Villeneuve, de Noville et de Palézieux.
- La commission parlementaire, composée des personnes suivantes :
 

M. Y. Paquier	M. P. Marti	M. J.-C. Monnier
Mme J. Coderey	Mme A.-L. Monnier	M. M. Riesen
M. C. Dutoit	M. D. Monod	M. A. Streit

 accompagnée de :
  - M. M. Blanc, chef du Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports
  - Mme J. de Gasperis, déléguée à l'information au Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports
  - M. J.-P. Dresco, architecte cantonal, chef du Service des bâtiments
  - M. H.-R. Braun, architecte au Service des bâtiments
  - M. W. Fischer, adjoint au Service des bâtiments
  - M. J. Cretton, technicien au Service des bâtiments
  - Mme C. Châtelain, Service des bâtiments, visite les cures concernées et rapporte favorablement au Grand Conseil.
- Le Grand Conseil du Canton de Vaud accorde, par décret du 11 décembre 1989 un crédit global de Fr. 3'060'000.-- pour les trois bâtiments, dont Fr.1'160'000.- destinés à la cure de Palézieux.
- Organisation du maître de l'ouvrage :
 

Etat de Vaud, Service des bâtiments :

M. H.-R. Braun, chef de la Section Travaux  
M. J. Cretton, Section Travaux

Mandataires :

- Architecte	Mme. M. Boband, Atelier Loco
- Collaborateur	M. S. Gingins
- Géomètre	M. J.-C. Gasser
- Photos	M. Fibbi-Aeppli

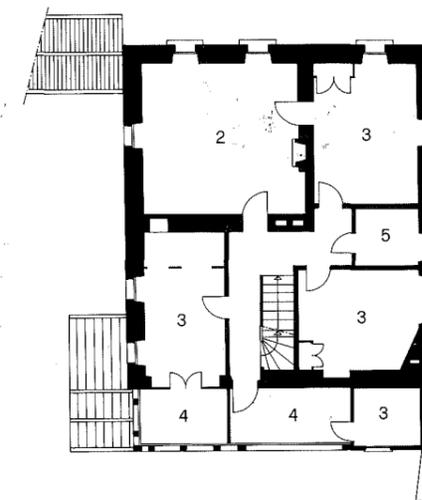
Spécialistes:

- Historienne	Mme. M. Fontannaz
- Archéologue	M. Ph. Jaton, Atelier d'Archéologie médiévale
- Restaurateur	M. E. Favre-Bulle, atelier St-Dismas
- Expert maçon	M. R. Simond
- Les mandataires et le maître de l'ouvrage ont travaillé en collaboration avec la Section des monuments historiques, représentée par M. Ch. Matile.

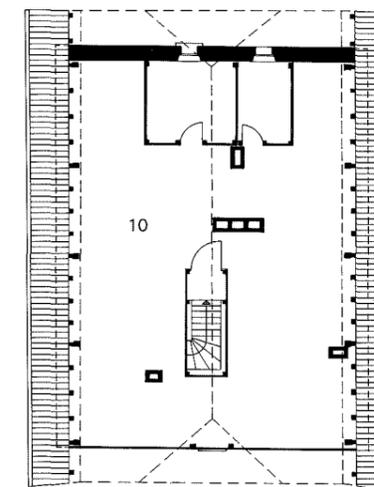
## LES PLANS

### LEGENDES

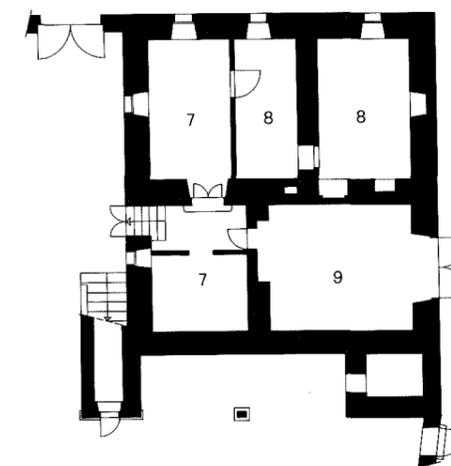
- Hall d'entrée
- Séjour
- Chambres
- Véranda
- Sanitaire
- Cuisine
- Cave
- Chaufferie
- Garage
- Galets



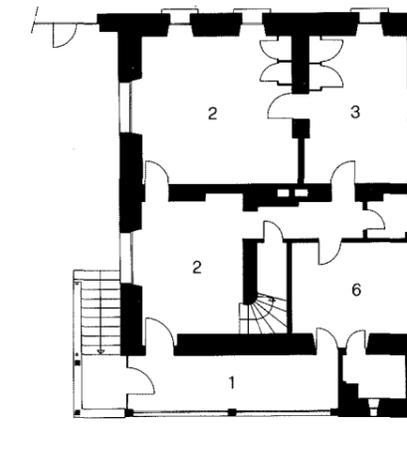
1er ETAGE



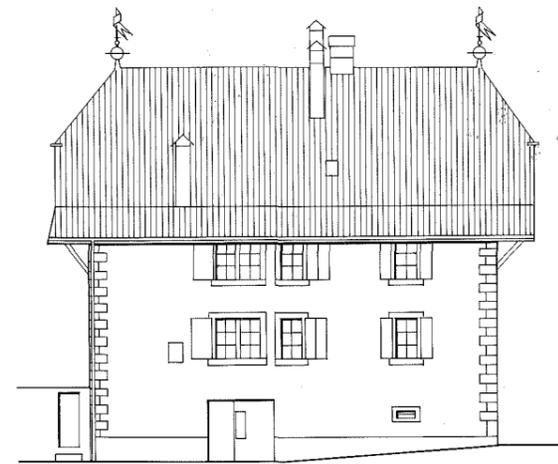
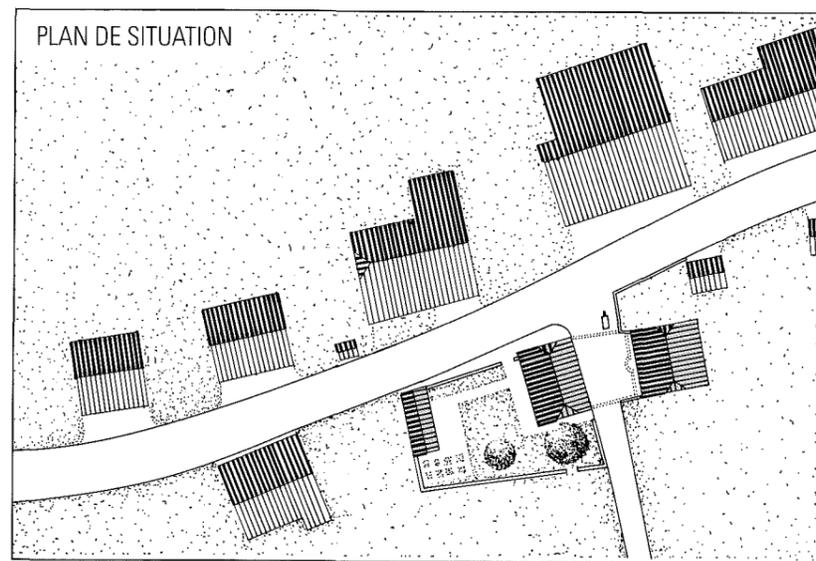
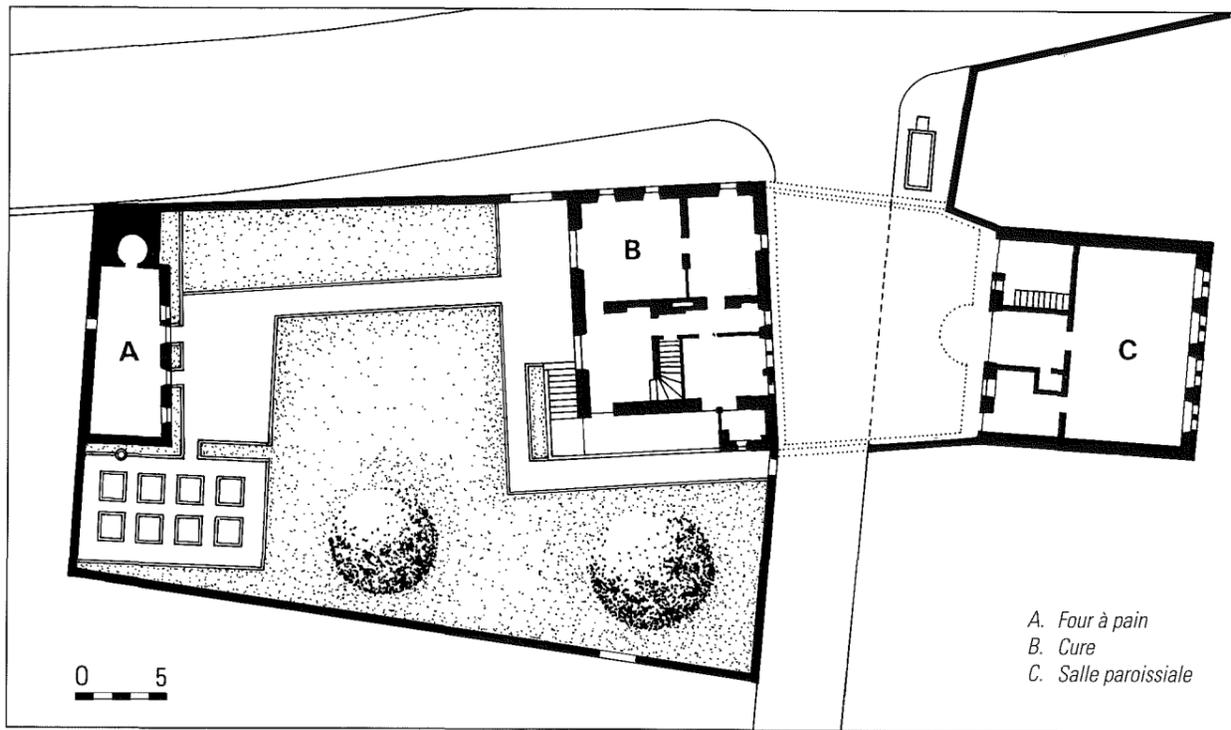
COMBLES



SOUS-SOL



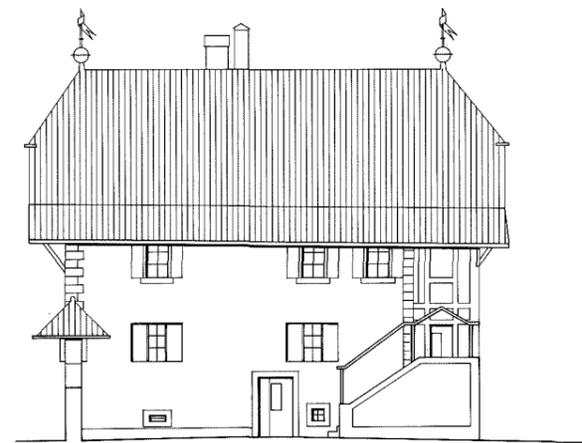
REZ - DE - CHAUSSEE



FACADE EST



FACADE SUD

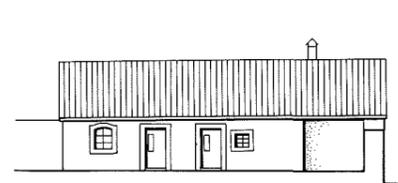


FACADE OUEST

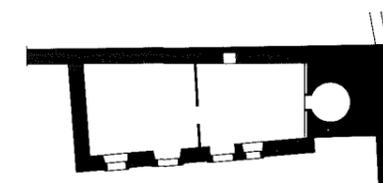


FACADE NORD

FOUR A PAIN



FACADE EST



## LES ENTREPRISES



J.C.J.	Echafaudages	Payerne
BERGOMETTI / LETO	Maçonnerie	Oron-la-Ville
STOCKLI & FILS S.A.	Charpente	Oron-la-Ville
RENOANTIC S.A.	Reconstitution du bois	La Tour-de-Peilz
À. MOURA & FILS S.A.	Tavillonnage	Grandvillard
S. CAPRARA	Pierre de taille	Lausanne
GANTY & PLATEL	Couverture/ferblanterie/sanitaires	Chexbres
A. ZOPPI	Peintures ext. et int.	Chexbres
PARAXYL	Traitement du bois	Crissier
MILLASSON S.A.	Electricité	La Rogivue
C. PORCHET & CIE	Menuiserie	Maracon
W. OBRIST S.A.	Tubage de cheminées	Neuchâtel
A. TACHE	Serrurerie	Remaufens
C. RICHARD	Revêtement de sol	Crissier
P. GOOD	Fumisterie	Prilly
ABANET	Nettoyage	Prilly
RIEDO & ETTER	Pavage	Düdingen

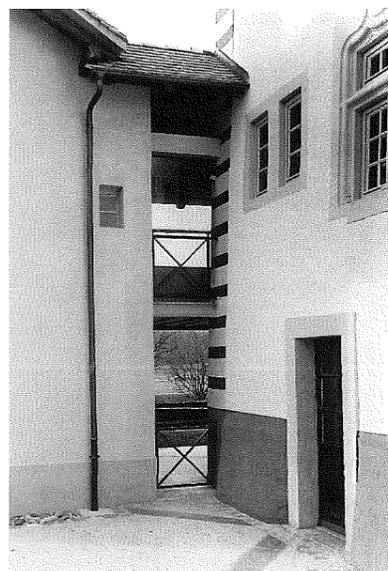
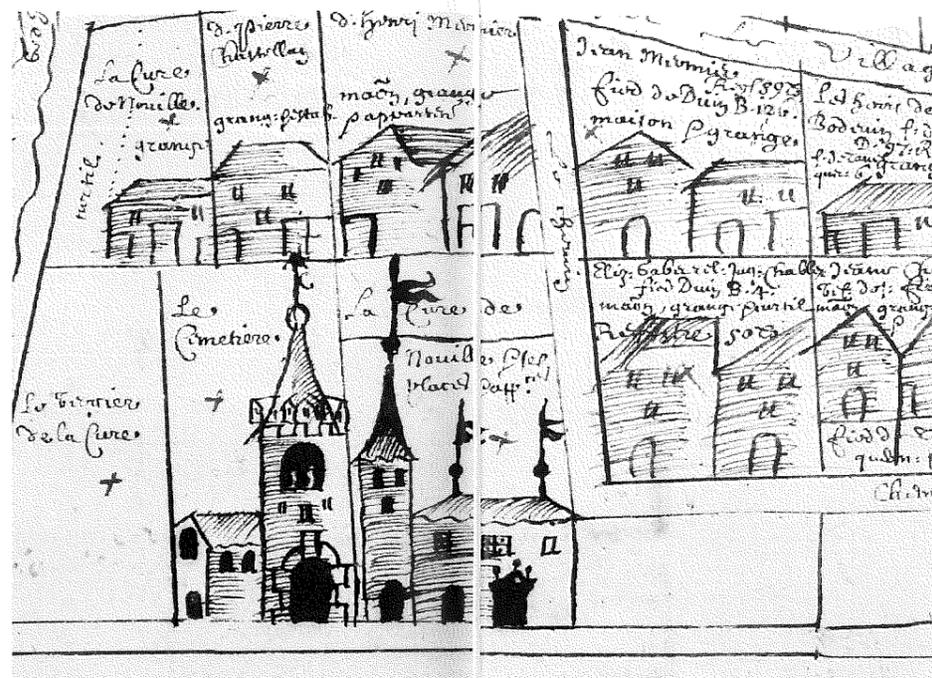


# Cure de Noville

ETAT DE VAUD  
DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS  
DE L'AMENAGEMENT ET DES TRANSPORTS  
**SERVICE DES BATIMENTS**

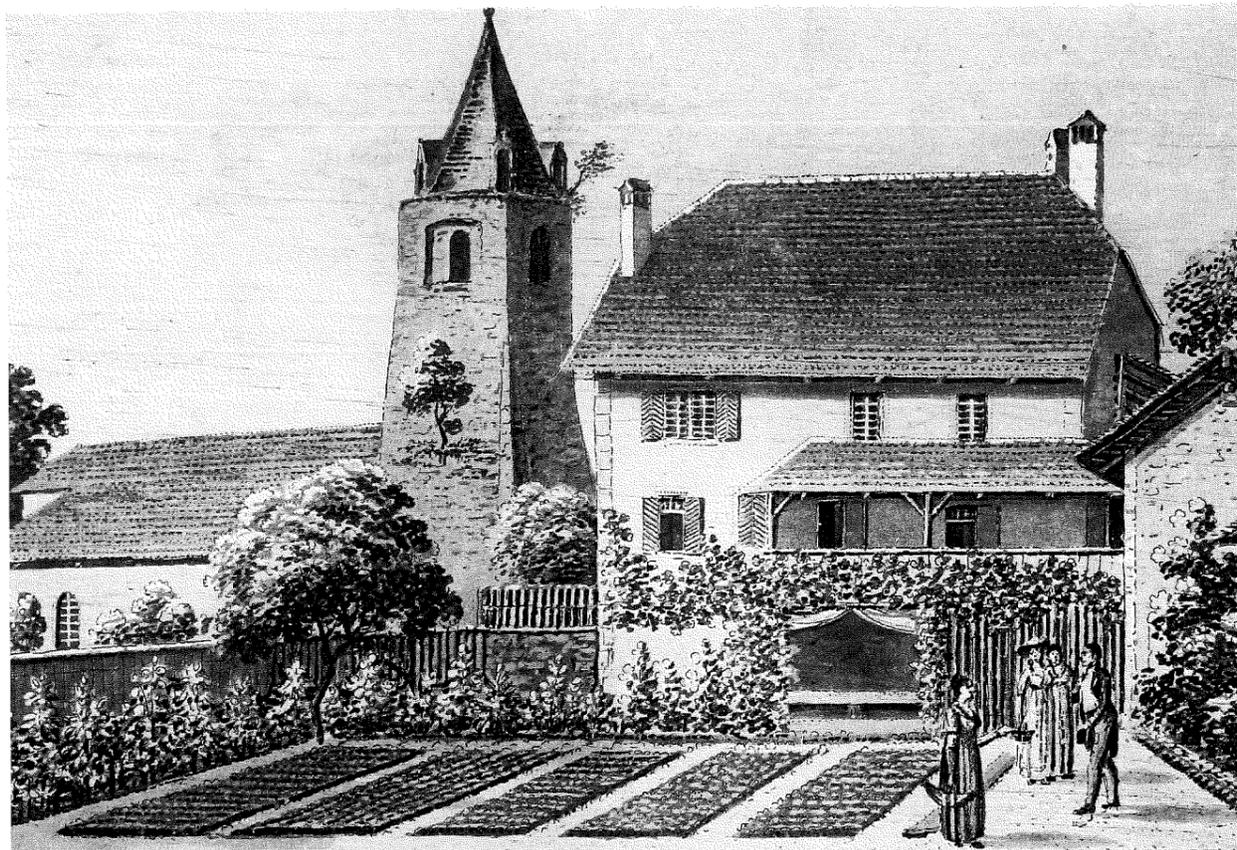
## PRINCIPE D'INTERVENTION

"Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné." (Viollet-le-Duc, 1858). La restauration d'un bâtiment n'est pas un but en soi, mais plutôt un moyen pour garantir au monument sa condition et le conserver avec respect pour les générations futures. C'est donc le mauvais état général de la cure de Noville qui a nécessité et motivé les travaux entrepris et c'est, d'autre part, la connaissance de l'ouvrage tel qu'il a été révélé par l'analyse historique multidisciplinaire qui en a dicté le mode de restauration : il s'agissait d'une part de respecter et mettre en valeur la structure propre du bâtiment et d'en restituer d'autre part une certaine intégrité, une apparente homogénéité digne de sa fonction représentative et symbolique de la communauté villageoise. La cure de Noville, construite entre 1646 et 1651 à l'emplacement même de l'ancienne cure catholique, se situe en bordure du village, dans une zone de transition entre l'espace villageois, d'un côté, et la campagne, de l'autre. Elle constitue avec l'église contiguë un ensemble monumental caractéristique, dont l'aspect collectif et distinct des autres constructions du village a été notamment souligné par le nouvel aménagement de la place : élément continu, structuré par un motif diagonal, reliant au sol les différentes parties qui définissent l'espace public et soulignant l'impression d'ensemble. Le gros-œuvre est la partie du bâtiment la plus stable, celle qui n'a que lentement évolué au cours des siècles et s'est adaptée à mesure des besoins de l'habitant et des changements du mode de vie (création ou modifications d'ouvertures, rehaussements, etc.). Il a été conservé avec toutes les traces de ces changements, même malheureux, comme témoins de son histoire et légèrement modifié pour s'accorder à l'utilisation actuelle du bâtiment. Ces travaux portent clairement la marque de l'intervention, notamment la création d'une véritable entrée principale à la cure, vu l'abandon déjà ancien de l'accès d'origine par la tour, et le dégagement du bâtiment principal des annexes d'un côté et du clocher de l'église de l'autre. La réouverture d'un ancien percement à accolades découvert lors du décrépiage permet en outre d'améliorer l'éclairage de l'escalier intérieur. La couche protectrice du bâtiment (crépi, encadrements, corniches, peinture, couverture) représente, avec sa durée de vie plus courte, la partie la plus changeante de l'ouvrage, le signe passager d'une époque. Etant donné son état général très dégradé qui n'en permettait pas la conservation, vu aussi la grande disparité des interventions récentes et des matériaux successivement utilisés, il fut admis qu'aucune étape historique connue n'aurait pu être restaurée sans une incohérence manifeste. On y ajouta donc une couche supplémentaire, une nouvelle "peau contemporaine" qui entre à son tour dans l'histoire du bâtiment. Il reste néanmoins un important témoin de cette histoire sur toute la partie supérieure de la façade Nord, puisque l'ensemble des quatre couches principales, avec leur décor pictural, a pu être conservé sous cette nouvelle peau. Les nouveaux crépis ont bien été exécutés selon des techniques anciennes afin de répondre aux différentes exigences du support. Mais l'ensemble des éléments décoratifs ou neufs (décor des façades, peinture des volets, épis de faîtage, balustrades) fut conçu sans retour à un état antérieur, mais comme une



"interprétation" au sens musical des thèmes propres au bâtiment, à son caractère typologique particulier et à son histoire: décor en gris, noir et blanc, volets verts et blancs avec motif dérivé des chevrons traditionnels, mise en valeur de la charpente et de la zone d'appui de celle-ci sur les murs, forte présence des chaînes d'angle. Le déroulement des études, puis des travaux de restauration de la cure de Noville, ont démontré le caractère chaque fois unique des questions posées par l'objet à restaurer et des réponses qu'on peut y apporter. Mais le processus complexe qui mène des premières recherches historiques et des premiers sondages, au dernier plan et à la dernière intervention sur l'édifice, a surtout confirmé l'importance du dialogue au sein du groupe de travail multidisciplinaire et l'appui indispensable que chaque participant peut apporter à l'architecte pour définir, ajuster et affirmer sa propre conception de l'intervention la plus exacte possible, dans ce domaine sensible du patrimoine culturel.

Gilles BELLMANN Architecte dipl. EPFZ-SIA



Gravure J. Weibel.

**LA CURE AVANT 1646**

En 1528, lorsque les Bernois introduisirent la Réforme dans le "gouvernement" d'Aigle - passé sous leur domination en 1484 déjà - ils accordèrent aux nouveaux prédicateurs de pouvoir jouir des revenus, des domaines et des bâtiments des cures catholiques (1). C'est ainsi que le pasteur de Noville s'établit dans la demeure du curé évincé et que la cure d'aujourd'hui occupe certainement l'emplacement de celle du Moyen-Age. Bien que cette première cure, devenue inhabitable au milieu du XVIIème siècle, ait subi une reconstruction complète en 1646, certains éléments semblent avoir été récupérés dans l'édifice actuel: la fenêtre en croix de la façade sud-est, avec accolades et moulures à gros tore, dégagée en 1911 et reconstituée en 1954, qui portait au sommet un écu marque, semble-t-il, d'un A (2), et une petite fenêtre récemment découverte dans la tourelle d'escaliers, à mouluration analogue.

**LA CURE DE 1646**

La cure actuelle de Noville fut édifée entre 1646 et 1651 par les maçons "lombards" - c'est-à-dire valsésiens - Ulrich et Antoni Isenmann, qui venaient alors de terminer la cure voisine d'Aigle, et par un charpentier d'Aigle, maître Pierre. L'architecte officiel de LL.EE. de Berne, Anthoni Thierstein, y participa également, du moins à la fin des

*Etat après travaux*

*Charpente, vue en direction du Nord. Les jambettes qui soutiennent les arbalétriers au niveau de la panne intermédiaire sont des éléments rajoutés. On remarque le sol formé d'une chape de mortier et de plâtre.*



*Charpente, partie Nord-Ouest, détail du support du dispositif de treuil qui servait à monter le bois dans les combles. Cet élément réutilise une solive moulurée dont la typologie de la modénature remonte au 16ème siècle.*



travaux, en effectuant la visite des ouvrages (3). Les comptes de construction nous donnent quelques renseignements sur l'état d'origine de la cure. Dans les façades, de maçonnerie, on a pratiqué des baies non pas de pierre de taille, mais à encadrements simplement recouverts de plâtre, selon une technique courante dans le Chablais. La charpente, dont les bois provenaient essentiellement de Vouvry (4) et Chessel, était recouverte de tavillons de chêne et couronnée de deux pommeaux, avec banderolles aux armes de Berne, venus de Lausanne. L'édifice se complétait d'une galerie de charpente, et d'un escalier à vis qu'un plan cadastral de 1668 représente surmonté d'un étage supplémentaire et d'une flèche (5). A l'intérieur se trouvaient deux fourneaux de molasse, un à chaque étage, certainement à l'angle est, dans ce qui était - en 1751 en tout cas, mais probablement dès l'origine - la chambre "de ménage" ou de séjour au premier étage et la chambre d'étude au second; il y avait aussi une grande cheminée à la cuisine et, peut-être, une autre encore à la chambre d'étude.

**LES TRANSFORMATIONS**

En 1678, on construisit un four, apparemment attenant à la cuisine et soutenu depuis le sol par un mur. En 1751, on procéda au rajeunissement des façades par la pose d'un nouvel enduit et de quelques fenêtres feintes, pour des raisons de symétrie, on répara l'intérieur de l'escalier en revêtant les marches avec des planches de chêne et l'on s'attacha surtout à améliorer le confort : à en croire le devis, on boisa la chambre de ménage du premier étage et celle d'étude du second et l'on posa dans cette dernière un plafond de bois et un nouveau poêle. On envisagea de transformer le petit cabinet contigu à la chambre de ménage en une pièce habitable en déplaçant de quelques pieds la paroi de séparation du côté de la chambre, en perçant une porte de communication avec le corridor et en posant un plafond; on avait prévu aussi d'y

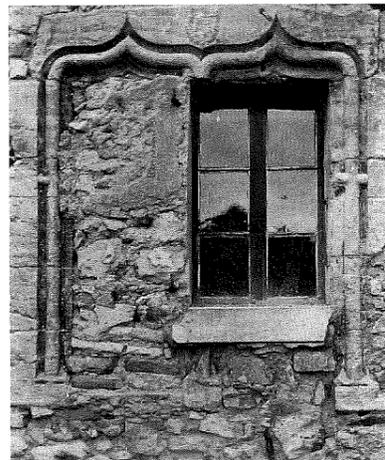
installer une cheminée, mais il semble que celle-ci fut plutôt exécutée dans la chambre d'en face, à l'ouest. Dans cette pièce ouest justement, on posa un nouveau plancher et un plafond et on agrandit les deux fenêtres donnant sur le jardin. Au second étage, on déplaça l'ancien poêle de la chambre d'étude dans la pièce d'à côté que l'on munit également d'un nouveau plancher et d'un plafond, tandis que les pièces arrière n'étaient que peu touchées : on se contenta de transformer en armoire une fenêtre inutile du "cabinet des livres" probablement contigu, au sud-est, à la chambre d'étude. Au galetas, on créa une pièce pour loger les valets et, à l'extérieur, on suréleva le toit de la galerie (6). En 1787, on poursuivit l'amélioration des pièces d'habitation du premier étage, en posant une boiserie et une cheminée dans le cabinet nord transformé en 1751 (7); dans le "petit salon" donnant à l'ouest sur le jardin, qui possédait déjà sa cheminée, on se borna à reblanchir le plafond de plâtre. Les murs des corridors et de la cuisine furent également reblanchis et le boisage de la chambre de ménage passé à la détrempe. Les travaux de maçonnerie les plus importants touchèrent surtout les locaux secondaires. L'intérieur de l'escalier fut réparé et le four reconstruit. Au rez-de-chaussée, on déplaça le pressoir dans une partie de la cave (qui occupait toute la moitié sud-ouest du bâtiment) en y créant une subdivision; l'ancien pressoir fut converti en grenier et l'on répara la "fruiterie" attenante; l'ensemble de ces locaux fut éclairé par cinq nouveaux jours en molasse (8). Ces aménagements successifs du XVIIIème siècle figurent encore dans l'inventaire détaillé de la cure établi en 1824 (9); mais les restaurations récentes en ont fait disparaître une bonne partie, notamment tous les poêles et plusieurs boiseries. Citons les éléments restants les plus intéressants : au premier étage, les boiseries de 1787 de la chambre de l'angle nord et la cheminée du salon ouest, probablement de 1751 (avec un manteau remplacé certainement au XIXème siècle), au second étage, les boiseries et le plafond de l'ancienne chambre d'étude de l'angle est, ainsi que le plafond de la pièce contiguë au nord, le tout de 1751 (10). Mis à part les pertes évoquées ci-dessus, ces deux derniers siècles n'ont que peu modifié le bâtiment. En 1814, on ôta les girouettes du toit. Entre 1830 environ et 1843 (11), on perça deux fenêtres plus grandes au second étage du côté du jardin. En 1947, deux nouvelles ouvertures furent pratiquées au rez-de-chaussée, respectivement par la création d'une chaufferie et d'un garage (12).

#### LES DEPENDANCES

La grange, indépendante de la cure, fut vendue en 1844, peu de temps après la liquidation de l'ensemble du domaine agricole. Elle avait été reconstruite une première fois en 1666, puis en 1710, et encore en 1760 sur une partie d'une grange contiguë (13). Un four et un couvert furent construits en 1678. S'agit-il du four accolé à l'extérieur de la cuisine, reconstruit en 1787, et démolé probablement en 1911 (14)? Quant au couvert, il doit avoir été transformé au début du XIXème siècle et légèrement élargi à l'est, du côté de la cure, pour former un "pavillon", c'est-à-dire la dépendance actuelle (15).

#### CONCLUSIONS

Parmi les cures du XVIIème siècle, relativement peu nombreuses par rapport à la grande production du XVIIIème, celle de Noville est l'une des mieux conservées, du moins dans son gros-oeuvre. Elle fait partie d'une nouvelle et intéressante famille de cures construites au milieu du siècle après une assez longue période de stagnation. Ces édifices, de type "moderne", se caractérisant par un plan à quatre pièces généralement carrées, desservies par un corridor traversant perpendiculaire



Dégagement de la fenêtre à accolades, 1911.

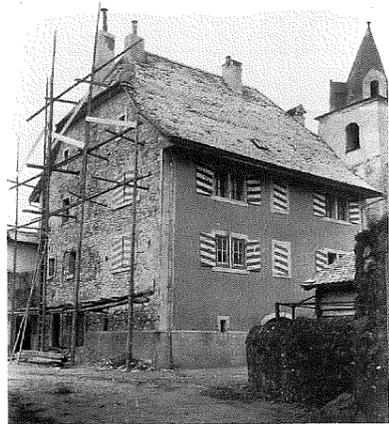
au faite du toit, comme cela apparaît clairement à Aigle (1646) ou à Assens (1676). A Noville, l'escalier à vis extérieur conduisant à un corridor en L est une exception, peut-être un archaïsme inspiré de la cure précédente. La disposition des façades, s'ouvrant par des fenêtres à meneau dépourvues de décoration, peut varier selon l'orientation et l'implantation sur le terrain. A Noville comme à Aigle, les façades principales sont disposées en équerre : l'une sur le grand côté et l'autre sur le mur pignon coiffé d'une demi-croupe. Les autres faces du bâtiment, moins ouvertes, sont réservées aux fonctions de service (galerie, escalier) et abritent des locaux plus utilitaires tels que cuisine, chambre à resserrer, etc. La situation de la cure de Noville, par rapport au village et à l'église, est vraisemblablement à l'origine du fait que les deux façades principales sont orientées au nord-est et au sud-est, ce qui correspond peu aux normes de confort plus modernes. En 1751 déjà, on tira parti de la pièce ouest de l'étage en agrandissant les fenêtres et en l'aménageant en salon; puis, on fit de même pour la pièce supérieure vers 1830. Il est peut-être symptomatique de ce changement de goût que les deux vues de la cure du début du XIXème siècle la représentent non pas du côté des façades "officielles", mais du côté, plus intime et pittoresque, du jardin.

Monique FONTANNAZ *Historienne*

#### NOTES :

( 1 ) Monique Fontannaz, *Les cures vaudoises*, Lausanne 1986, p. 12. ( 2 ) Cf. photo 1991 et plan 1954 aux archives du SBE. ( 3 ) AEB, B VII 42, m.b.a., 287, 29 mai 1648; ACV, Bp 25/7, c.b. Aigle, 1647; 1647-1648; 1648-1649; 649-1650; 1651-1652. ( 4 ) "Vubry en Valais". ( 5 ) ACV, GB 8/a/1, fol. 1.- L'escalier et sa toiture ne sont pas mentionnés dans les comptes, mais doivent remonter à cette date, d'après le rapport archéologique. ( 6 ) AEB, B VII 162, m.b.a., 133, 13 septembre 1751; 313, 6 décembre 1751; B X 15, 264-277, devis du 9 novembre 1751 par l'architecte Knecht, accordé le 29 novembre 1751; ACV, Bp 25/15, 1751-1752, 118. ( 7 ) Il semble que cette cheminée ait entièrement disparu, à l'exception peut-être d'une plaque de fonte, datée 1786, se trouvant aujourd'hui sur la galerie. ( 8 ) AEB, B VII 239, m.b.a., 78, 6 mars 1786; B X 26, 389-397, devis du 17 février 1787, approuvé le 30 mars 1787, par l'architecte H. Exchaquet; ACV, Bp 25/21, 1787-1788, 90-91. ( 9 ) ACV, K IX 416, 53, 22 mars 1824. - Ils apparaissent également, de manière beaucoup plus fragmentaire, mais aussi plus vivante, dans le "Voyage dans la cure de Noville en septembre 1827", par Herminie Chavannes (*Revue Historique Vaudoise*, 1942, pp. 164-175). ( 10 ) Ces identifications établies sur la base des devis devraient être confirmées par une analyse archéologique de l'intérieur du bâtiment, qui n'a pas encore été faite. ( 11 ) ACV, K VIII 1/7, 55, 23 juillet 1814. - Cf. les vues de 1830 environ par Weibel et de 1843 par Benjamin Vautier. ( 12 ) Plans des archives du SBE. ( 13 ) ACV, Bp 25/8, 1663-1664, 17; 1665-1666; 1666-1667; AEB, B VII 89, m.b.a., 281, 9 janvier; 299, 20 janvier 1710; ACV, Bp 25/10, 1710-1711, 26; 1711-1712, 26; passim; *Noville et son église à travers les âges*, s.d., pp. 24, 25, 27. La cure de Noville avait été la seule à conserver dans son intégralité l'ancien domaine agricole de la cure médiévale, d'où le pasteur tirait une bonne partie de son revenu. ( 14 ) ACV, Bp 25/8, 1678-1679. - Cf. notes 2 et 8. ( 15 ) ACV, GB 8/f, plan cad. 1837-1841, fol. 21.

## ANALYSE DU RESTAURATEUR



Reconstitution par le restaurateur de la façade Nord E / 1, (première étape).



Sondage e, chevron au-dessous du berceau actuel, décor E1 / 1, détail.

Fragment de peinture murale découvert entre le plafond et la toiture de la galerie.

Dans le cadre des recherches et des études préliminaires avant les travaux, la mission du restaurateur est d'effectuer une série d'examen et de sondages stratigraphiques sur les murs afin de définir chronologiquement les différentes étapes de décoration picturale. Les sondages entrepris à la cure de Noville ont mis au jour cinq étapes ou chantiers différents avec, pour chacun d'eux, des couleurs et un style propres. C'est sur la façade septentrionale que tous les fragments de ces étapes ont été retrouvés. La première étape (milieu du XVII<sup>e</sup> siècle) correspond à la reconstruction de l'édifice. Les encadrements de portes et fenêtres, les chaînes d'angles et les corbeaux sont exprimés et soulignés par un badigeon gris bleu foncé, peint directement sur le mur peint en blanc, à la chaux. La deuxième étape, que nous plaçons en 1751, modifie d'une manière importante la cure. Plusieurs fenêtres sont transformées et déplacées; deux fenêtres aveugles sont créées sur la façade Nord, avec encadrements et contrevents. Les chaînes d'angle et les encadrements de portes et de fenêtres sont crépis, en relief, et peints en gris, avec des faux joints noirs. En 1787, la troisième étape, l'état de la maison impose de nouveaux travaux. On décrépité les façades et les murs reçoivent un nouveau crépi accompagné d'un badigeon ocre jaune pour les façades et un gris moucheté de noir sur les encadrements et les chaînes d'angle. La quatrième étape n'est pas datée; un crépi projeté, à grains fins, est exécuté sur les façades, accompagné - pour la façade septentrionale - d'un faux marbre peint en rose sur les encadrements de fenêtres et d'un ocre rosé sur les chaînes d'angle, souligné par de larges filets bruns. Les contrevents à chevrons alternés, vert et blanc, datent de cette étape. La cinquième étape (1911) recrépité l'ensemble de la façade orientale, avec un crépi au ciment très résistant. Ce sont les éléments décoratifs de la première étape qui ont été interprétés pour réaliser le décor contemporain.

Eric FAVRE-BULLE *Restaurateur*



## ANALYSE DE L'ARCHEOLOGUE

### INTRODUCTION

La cure, contiguë à l'église, forme avec cette dernière un ensemble en position exposée, à la limite méridionale du village. Le bâtiment, composé d'un corps de bâtiment, d'une tourelle d'escalier circulaire et d'annexes, présente deux niveaux sur rez-de-chaussée couverts d'un toit à demi-croupes dont les plans sont relevés, à leur extrémité, par un coyau. Le rez-de-chaussée, à l'origine peu ajouré, est marqué par un solin taluté qui forme comme un socle sur lequel reposent les deux niveaux, formant l'habitation proprement dite. A l'exception de la fenêtre à croisée de pierre, le décor architectural se compose de simples chambranles. La tourelle d'escalier était, peut-être, dès l'origine, recouverte par une toiture en flèche.

### MAÇONNERIE

L'analyse archéologique des façades a révélé une certaine unité et homogénéité de la maçonnerie; le corps de logis et la tourelle d'escalier sont liés dès l'origine. La maçonnerie présente un aspect homogène jusqu'au niveau des sols du second étage; à partir de ce niveau, sa structure ainsi que la disposition des pierres changent. Plusieurs niveaux de régulation ou planies, indiquant une interruption momentanée du chantier, sont apparus dans l'élévation de l'édifice. De nombreux éléments de bois, insérés soit dans la maçonnerie, soit dans la structure entourant les percements, constituent une particularité liée, pour l'instant, à ce bâtiment. Leur datation, par analyse dendrochronologique, indique une période située entre 1646 et 1647, ce qui correspond parfaitement aux données historiques qui placent la construction entre 1646 et 1650.

### CHARPENTE

Elle est constituée de quatre fermes qui déterminent une toiture à deux longs pans et deux demi-croupes. Les fermes sont numérotées en chiffres romains, de I à III, et les chevrons de I à XIII. L'ensemble, n'ayant subi que peu de transformations, date de la construction, soit de 1648-1649.

### CONCLUSION

La cure, composée d'un corps de bâtiment et d'une tourelle d'escalier circulaire, reflète dans son allure générale la disposition d'origine. Les transformations successives sont demeurées ponctuelles et n'ont pas altéré l'ensemble de l'édifice. La découverte de nombreux éléments de chambranle en mortier a mis en évidence l'emploi d'une technique très intéressante, connue dès l'époque médiévale et qui perdue dans le Chablais jusqu'aux XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles; cette technique a déjà été signalée lors de notre précédente étude relative à la cure de Villeneuve.

Luigi NAPI *Archéotech*

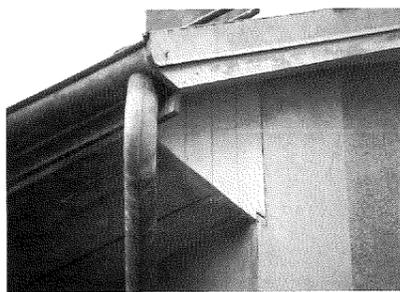
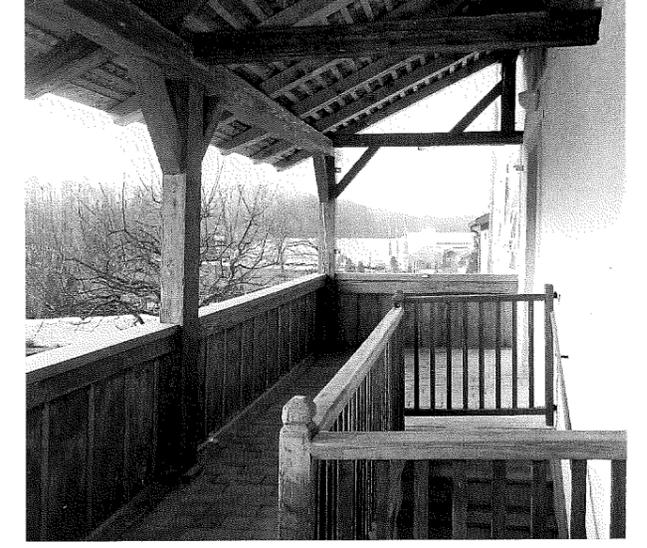
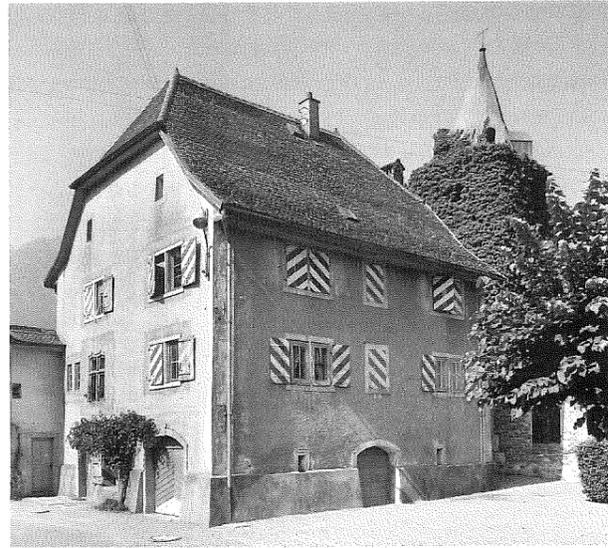


Façade Nord - Fenêtre en pierre de Saint-Triphon, dont le linteau est échancré en accolade, mise à jour lors du décrépiage de la tour.

AVANT



APRES



## DESCRIPTIF DES TRAVAUX



### CHRONOLOGIE DES TRAVAUX

Confirmation du mandat	Février 1989
Relevé du bâtiment	Novembre-décembre 1988
Avant-projet	Mars 1989
Projet définitif, études de détail	Avril 1989
Préparation des soumissions	Avril-mai 1989
Avis de concours	12 mai 1989
Ouverture publique des soumissions	28 juin 1989
Devis général révisé	7 juillet 1989
Approbation du crédit	11 décembre 1989
Mise à l'enquête	19 janvier - 8 février 1990
Début des travaux	Avril 1990
Fin des travaux	Mai 1991
Décompte final	Décembre 1991

### MACONNERIE

Fouilles et mise en séparatif de l'ensemble des écoulements. Assainissement du socle par la création d'une zone d'aération à la base des façades (plaques filtrantes et couche de galets). Démolitions (anciennes latrines, liaison cure-annexes, plafonds galerie, dégagement des sablières et des têtes de solives). Réfection d'une dalle à l'emplacement des anciennes latrines et création d'une ventilation naturelle du socle en pierre. Reconstitution de l'acrotère après réfection des tirants, consolidation du pignon est, réfection complète des souches et des capes de cheminées selon modèle existant, chemisage des canaux de cheminées en éléments de tubage en céramique. Piquage complet de tous les crépis du bâtiment principal à l'exception d'une zone saine sur la façade nord, nettoyage du mur et façon d'empochements, réfection des crépis et des encadrements, réparation de enduits des annexes.

### PLATRIERIE-PEINTURE

Peinture des façades, socles et encadrements, décor des frises et des chaînes d'angle. Traitement incolore de la charpente d'avant-toits, décapage et imprégnation incolore des boiseries et menuiseries de la galerie et du rez inférieur. Peinture des nouvelles fenêtres, décor des volets selon chablon E:1:1 fourni par la direction des travaux pour chaque paire. Piquage, réfection du plâtre et peinture de la cage d'escalier intérieure dans la tour.

### ELECTRICITE

Nouvel éclairage extérieur à l'entrée et sur la terrasse de la cure, pose sur la place publique de lampadaires et d'un projecteur enterré.

### SANITAIRE

Réfection de la robinetterie extérieure.

### SERRURERIE

Pose d'un nouveau portail d'entrée, pose de balustrades sur la galerie et sur le socle des anciennes latrines côté église, nouvelle porte vitrée éclairant la cage d'escalier de la tour. Pose de coupe-vents "tout verre" sur la galerie côtés nord et ouest.

### AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Réfection complète de la place commune à la cure et à l'église : revêtement en béton poreux type limanat, structuré en grands carrés diagonaux par des bandes de dalles de pierre. Ouverture de la place à l'ouest et prolongement de la bande herbeuse délimitée au nord par une nouvelle haie longitudinale. Plantation de trois nouveaux arbres. Réfection de la terrasse côté jardin de la cure, selon modèle et en continuation de la place, mais en dalles de granit au lieu du limanat.

### CHARPENTE

Enlèvement, remplacement et complément de diverses pièces de charpente inadaptées (suite à des modifications récentes), dégradées ou manquantes, aussi bien sur le bâtiment principal que les annexes (galerie, buanderie,

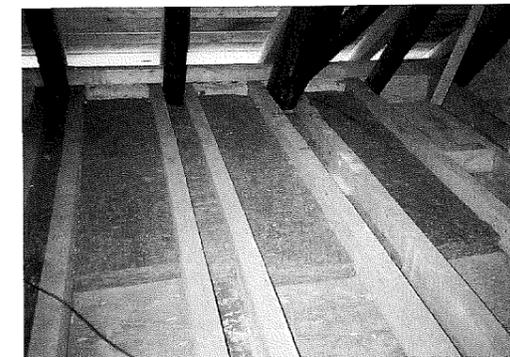
bûcher), nouveaux chevêtres. Reconstitution ponctuelle et partielle de têtes de solives et de chevrons au moyen de résine synthétique armée. Superposition à l'ancien solivage sous-dimensionné et dégradé d'une série de nouveaux tirants servant aussi de support au nouveau plancher des combles (Duripanel), isolation sous plancher. Traitement fongicide et insecticide de l'ensemble de la charpente ancienne des combles, par aspersion et injection. Démolition des berceaux et mise à jour des têtes de coyaux moulurés, remplacement selon modèle des coyaux trop dégradés. Pose de virevents à crémailière, réfection des corniches sans larmiers et réfection partielle de la sous-toiture existante. Réparation des marches en chêne de l'escalier de la tour, pose d'un nouvel escalier extérieur en mélèze et d'une nouvelle balustrade pleine selon modèle galerie.

### MENUISERIE

Restauration des fenêtres, portes et volets conservés, pose de nouveaux volets. Doublage de toutes les fenêtres par un nouveau guichet posé dans l'embrasure des encadrements.

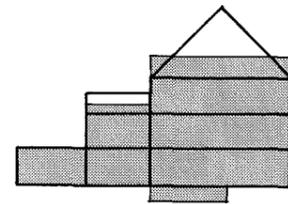
### FERBLANTERIE-COUVERTURE

Pose d'une sous-couverture Tegubit, lattage et contre-lattage. Remplacement de l'ensemble de la couverture par des tuiles plates neuves, faitage du bûcher en tuiles à la place de la tôle. Pose d'une nouvelle ferblanterie en cuivre, sans virevents à couloir, ni chéneaux côté jardin pour les toitures des annexes. Pose de deux nouveaux épis de faitage en zinc.

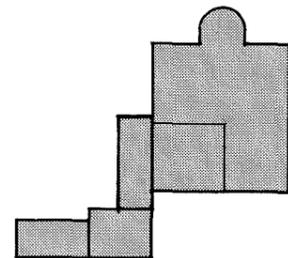


1. Zone d'appui de la charpente sur la maçonnerie, doublage des tirants-solives. Détail invisible après travaux, mais signalé par le décor peint.
2. Pendant les travaux.
3. Isolation du sol des combles dans l'épaisseur des nouveaux tirants.

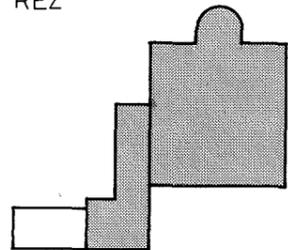
## CUBES ET MATRICES



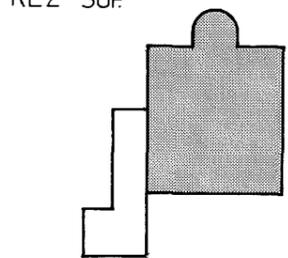
COUPE



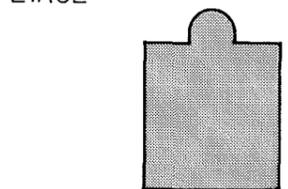
REZ



REZ SUP



ETAGE



COMBLES

### CUBE SIA - selon normes 116

#### A/ Cure (y compris galerie)

Rez-de-chaussée	458,10 m3
Etage 1	446,90 m3
Etage 2	383,60 m3
Combles	300,00 m3
Cheminées, avant-toits	28,60 m3

**Total Cure 1'617,20 m3**

#### B/ Annexes

Rez-de-chaussée	130,70 m3
Etage 1	79,20 m3
Cheminées, avant-toits	19,70 m3

**Total Annexes 229,60 m3**

**Total CUBE SIA 1'846,80 m3**

M3 habitables	886,40 m3
---------------	-----------

### MATRICE DES SURFACES

Surface de la parcelle	1'380,00 m2
Surface bâtie	215,00 m2
Surface place, terrasse et jardins	1'165,00 m2

#### Surface brute des planchers

Rez-de-chaussée	- salle de paroisse	43,60 m2
Etage 1	- appartement pasteur	131,90 m2
	- escalier intérieur	9,60 m2
Etage 2	- appartement pasteur	127,40 m2
	- escalier intérieur	9,60 m2
Total (habitable)		322,10 m2

Rez-de-chaussée	- caves, garage, escalier	101,30 m2
	- buanderie	21,90 m2
	- bûcher	19,90 m2
Etage 1	- couvert	17,90 m2
	- chambre galerie	22,00 m2
Etage 2	- galerie	17,90 m2
	- combles chambre galerie	22,00 m2
	- combles- galetas	124,60 m2
	- escalier intérieur	9,60 m2
Total (non habitable)		357,10 m2

**Total surface brute 679,20 m2**

Total surface brut non habitable 357,10 m2

Total surface brut habitable 322,10 m2

### CFC 1 TRAVAUX PREPARATOIRES 40'850.-- 4,6 %

101	Relevés	17'186.--
112	Démolitions	10'590.--
113	Démontages	6'992.--
135	Installations provisoires	2'554.--
143	Installations électriques	628.--
191	Honoraires architecte	2'900.--

### CFC 2 BATIMENT 647'913.-- 73,2 %

211	Maçonnerie	50'051.--	7,72 %
211.1	Echafaudages	26'726.--	4,12 %
214.1	Charpente	42'560.--	6,57 %
214.4	Revêtements, corniches	28'425.--	4,39 %
221	Fenêtres, portes extérieures	33'073.--	5,10 %
222	Ferblanterie	24'419.--	3,77 %
224	Couverture	66'259.--	10,23 %
226.1	Crépissage de façades	83'419.--	12,88 %
227.1	Peinture extérieure	46'725.--	7,21 %
228.0	Volets	12'366.--	1,91 %
230	Installations électriques	11'177.--	1,73 %
247.5	Tubage de cheminées	21'133.--	3,26 %
271	Plâtrerie	5'548.--	0,86 %
272	Ouvrages métalliques	12'818.--	1,98 %
281	Revêtements de sol	18'600.--	2,87 %
285.1	Peinture intérieure	19'849.--	3,06 %
285.2	Conservation du bois	13'100.--	2,02 %
291	Honoraires architecte	96'800.--	14,94 %
292	Honoraires ingénieur civil	2'392.--	0,37 %
296.0	Honoraires géomètre	1'806.--	0,28 %
296.7	Honoraires spécialistes	30'667.--	4,73 %

### CFC 4 AMENAGEMENTS EXTERIEURS 162'848.-- 18,5 %

411	Maçonnerie (fouilles, canalisations, bordures)	54'702.--
421	Jardinage	8'000.--
425	Revêtement sol place	81'360.--
443	Eclairage extérieur	6'832.--
491	Honoraires architecte	11'954.--

### CFC 5 FRAIS SECONDAIRES 33'095.-- 3,7 %

511	Autorisations, taxes	1'598.--
523	Photos	1'700.--
524	Reproduction, tirages	2'919.--
526	Rapport final	15'000.--
560	Autres frais	1'787.--
583	Divers et imprévus	5'091.--
591	Honoraires architecte (plaquette)	5'000.--

**TOTAL DES TRAVAUX 884'706.-- 100 %**

(y compris participation communale pour les aménagements extérieurs : Fr. 56'568.--)

## COÛT DE L'OPERATION

### MATRICE DES COÛTS

Coût CFC 2 / m3 SIA	Fr. 351.-/ m3
Coût CFC 2 / m2 brut	Fr. 954.-/ m2
Coût total / m3 SIA	Fr. 391.-/ m3
Coût total / m2 brut	Fr. 1'063.-/m2
Indice moyen	114,5
(Indice de Zurich, base 01.10.1988 = 100)	

## ORGANISATION

- Par décision du 28 août 1989, le Conseil d'Etat accorde un crédit d'étude destiné à la restauration des cures de Villeneuve, de Noville et de Palézieux.
- La commission parlementaire, composée des personnes suivantes :
 

M.Y. Paquier	M. P. Marti	M. J.-C. Monnier
Mme J. Coderey	Mme A.-L. Monnier	M.M. Riesen
M. C. Dutoit	M. D. Monod	M. A. Streit
M.F. Perreaud		

 accompagnée de :  
 M. M. Blanc, chef du Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports  
 Mme J. de Gasperis, déléguée à l'information au Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports  
 M. J.-P. Dresco, architecte cantonal, chef du Service des bâtiments  
 M. H.-R. Braun, architecte au Service des bâtiments  
 M. W. Fischer, adjoint au Service des bâtiments  
 Mme C. Châtelain, Service des bâtiments, visite les cures concernées et rapporte favorablement au Grand Conseil.
- Le Grand Conseil du Canton de Vaud accorde, par décret du 11 décembre 1989, un crédit global de Fr. 3'060'000.- pour les trois bâtiments, dont Fr. 869'200.- destinés à la cure de Noville.  
 Il convient de signaler qu'en plus des montants ci-dessus, la commune de Noville a contribué, pour un montant de Fr. 56'568.-, aux aménagements extérieurs de la cure et de l'église, ainsi que, pour un montant de Fr. 22'500.-, avec la paroisse de Noville, à la réfection intérieure du local de paroisse de la cure.
- Organisation du maître de l'ouvrage :  
 Etat de Vaud, Service des bâtiments :  
 M. H.-R. Braun, chef de la Section Travaux  
 M. W. Fischer, chef du Secteur Est de la Section Travaux  
 Mandataires :
 

- Architecte	M. G. Bellmann
- Ingénieur civil	M. W. Birchmeier
- Géomètre	M. P. Richard
- Photos	M. C. Bornand

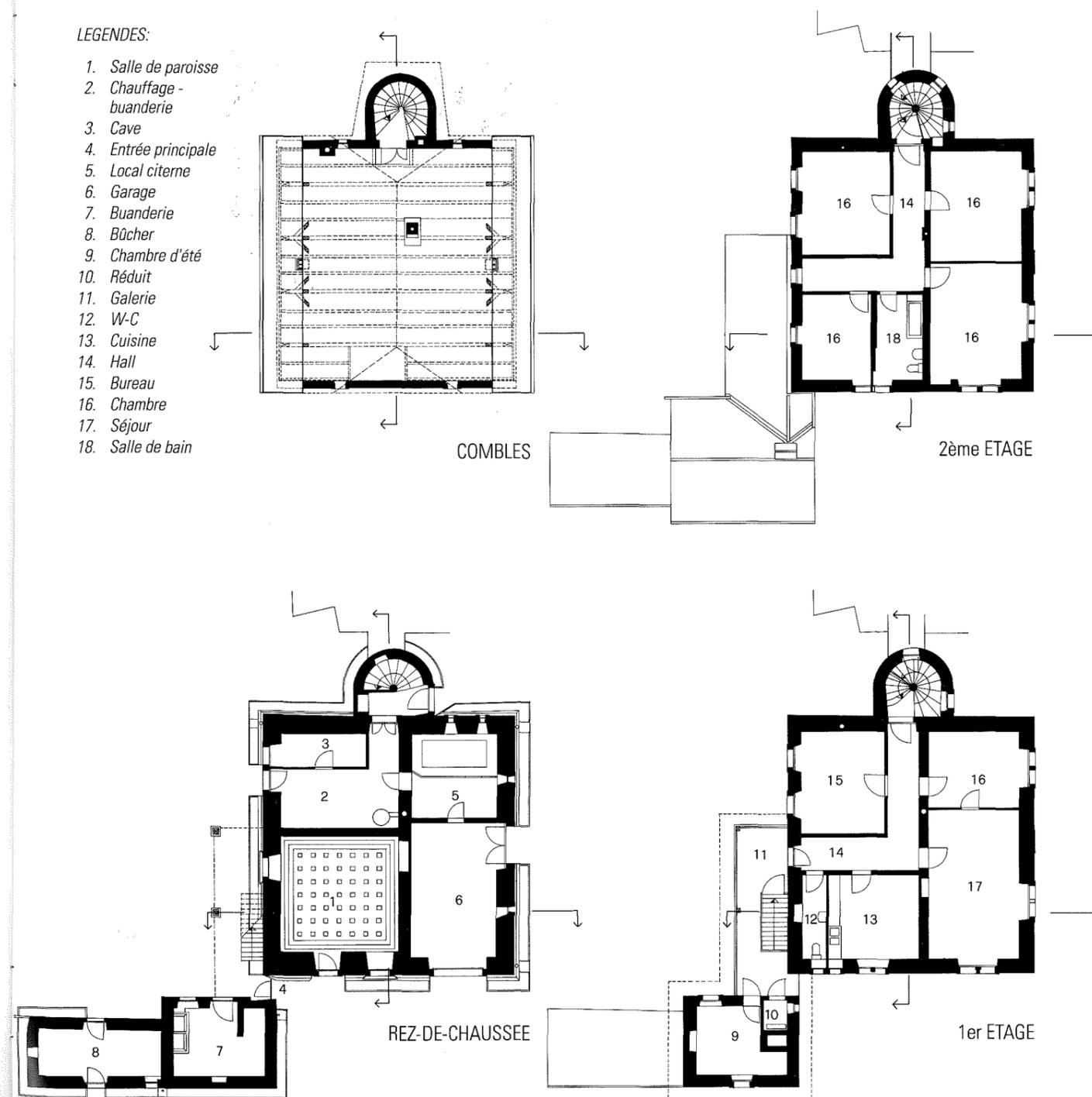
 Spécialistes :
 

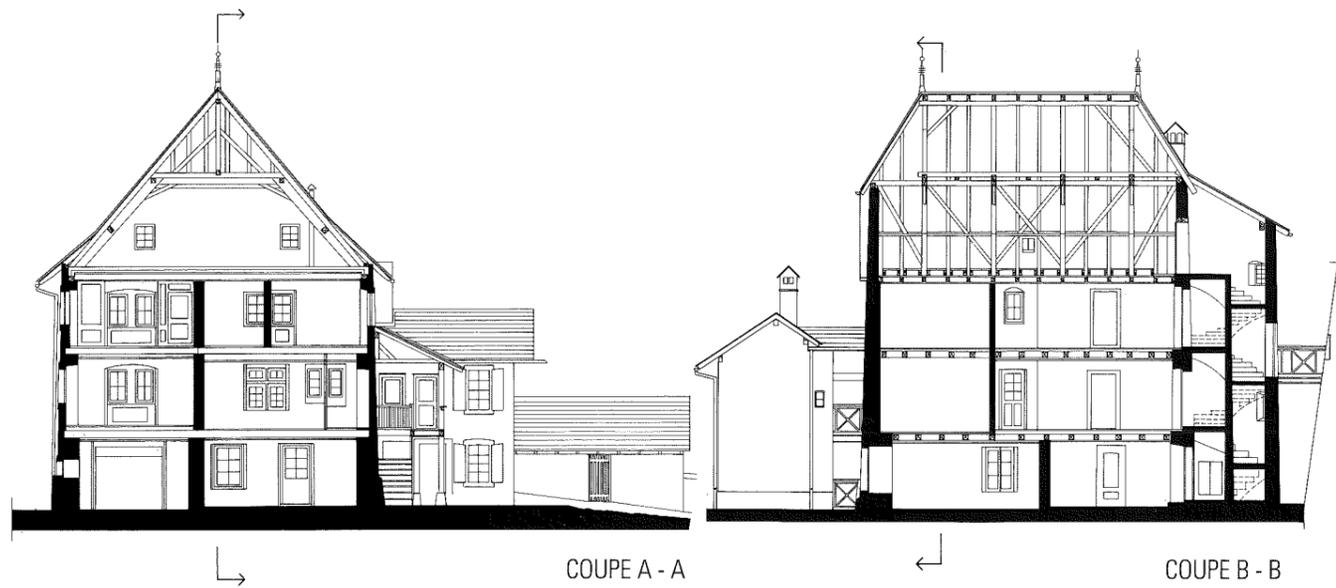
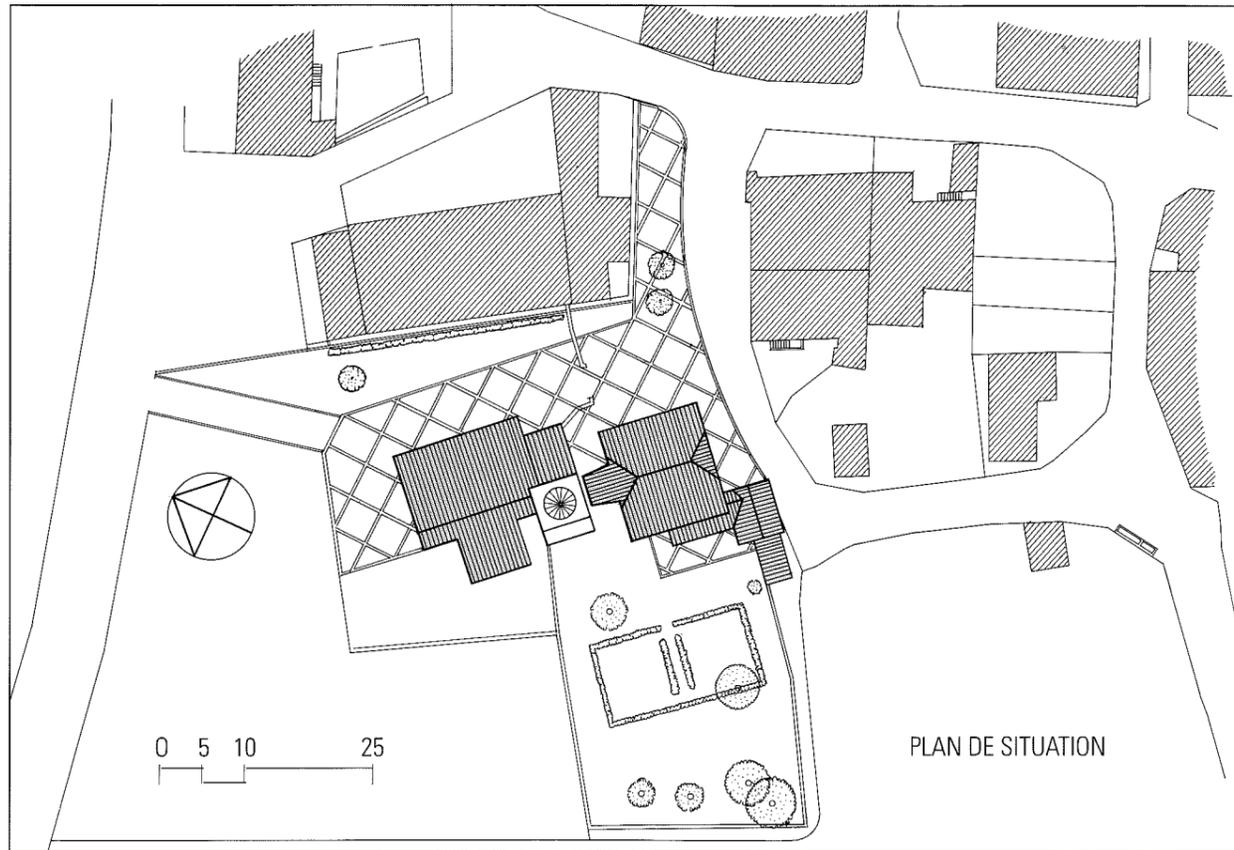
- Historienne	Mme. M. Fontannaz
- Archéologue	M. O. Feihl, Archeotech
- Restaurateur	M. E. Favre-Bulle, atelier St-Dismas
- Expert maçon	M. R. Simond
- Les mandataires et le maître de l'ouvrage ont travaillé en collaboration avec la Section des monuments historiques, représentée par Mme M. Antipas et M. Ch. Matile.

## LES PLANS

### LEGENDES:

- Salle de paroisse
- Chauffage - buanderie
- Cave
- Entrée principale
- Local citerne
- Garage
- Buanderie
- Bûcher
- Chambre d'été
- Réduit
- Galerie
- W-C
- Cuisine
- Hall
- Bureau
- Chambre
- Séjour
- Salle de bain





FACADE OUEST



FACADE EST



FACADE SUD

FACADE NORD

## LES ENTREPRISES

BRONNIMANN S.A.	Echafaudages	Noville
PAYOT CH. S.A.	Maçonnerie	Clarens
BOLLSCHWEILER G.	Charpente	Ollon
RENOANTIC S.A.	Restauration et reconstitution du bois	La Tour-de-Peilz
PARAXYL	Traitement et conservation du bois	Echandens
KAUFMANN M.	Menuiserie	Aigle
LINSIG S.A.	Ferblanterie-couverture	Montreux
ECUYER & CIE	Installation sanitaire	Roche
RIVIERA S.A.	Carrelage	Montreux
ALLAMAND R.	Plâtrerie-peinture	Villeneuve
CHESAUX S.A.	Chemisage cheminée	St-Sulpice
SANTAGATA S.	Serrurerie	Montreux
BATTILANA F.	Electricité (int.)	Aigle
SRE	Electricité (ext.)	Aigle
CHATELAN A.	Aménagements extérieurs	Noville



44

**44** MAI 1993 CURES DE  
VILLENÈVE - NOVILLE - PALEZIEUX  
PUBLICATION DU SERVICE DES BATIMENTS

10, place de la Riponne	CH - 1014 Lausanne
Conception graphique	André Bovey, A S G Lausanne
Photos :	François Bertin - Grandvaux
	Fibbi - Aepli - Grandson
	Cornaro - Montreux
Impression :	Favre et Winteregg - Echandens